

Louis-Gilles PAIRAULT

Archiviste paléographe

Conservateur stagiaire du patrimoine

en stage aux archives du ministère de la Défense

(septembre 2000 – janvier 2001)

RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE DÉTAILLÉ DE LA SOUS-SÉRIE 7 H

(CÔTE FRANÇAISE DES SOMALIS)

DES ARCHIVES DU SERVICE HISTORIQUE DE L'ARMÉE DE TERRE (S.H.A.T.)

(1891-1975)

RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE DÉTAILLÉ DE LA SOUS-SÉRIE 7 H
(CÔTE FRANÇAISE DES SOMALIS)
DES ARCHIVES DU SERVICE HISTORIQUE DE L'ARMÉE DE TERRE (S.H.A.T.)

SOMMAIRE

Introduction	p. 3
<i>Nature et origine du fonds</i>	p. 26
<i>Conditions d'accès</i>	p. 28
<i>Communicabilité</i>	p. 29
Répertoire numérique détaillé de la sous-série 7 H (Côte française des Somalis)	p. 30
I. Cartes, croquis et plans	p. 31
II. Des débuts de la colonisation à la Seconde Guerre mondiale (1891-1940)	p. 32
III. Seconde Guerre mondiale	p. 35
IV. L'après-guerre : politique, organisation, défense et renseignement	p. 40
Bibliographie	p. 51
Index	p. 55

*

* *

INTRODUCTION

« *Il y a dans cette aridité monotone un emblème de mort qui dessèche l'âme et l'espérance* ». Ainsi le voyageur français Charles Rochet d'Héricourt relatait-il ses premières impressions, en débarquant en 1839 sur les rives du golfe de Tadjoura, non loin du site de la future Djibouti¹.

Il est vrai que le territoire de ce qui deviendrait la Côte française des Somalis (C.F.S.) n'avait de soi-même rien de bien attrayant au premier abord. Et même après que les Français s'y furent installés, la C.F.S., au regard des étendues immenses de l'Afrique occidentale ou de l'Afrique équatoriale françaises, paraît n'être que bien peu de chose. Coincé entre l'Érythrée au Nord, l'Éthiopie à l'Ouest, la Somalie britannique (le *Somaliland*) au Sud, et la Mer Rouge à l'Est, c'était un territoire désertique d'à peu près 22 000 km², dont les frontières demeurèrent longtemps fort imprécises. Modeste par ses dimensions, la Côte française des Somalis l'était également par sa population : 69 000 âmes seulement étaient dénombrées en 1931². Ce n'était somme toute que quelques arpents d'un désert poudreux et presque inhabité. Mais c'est sa position qui en fit dès la fin du XIX^e siècle un site d'un grand intérêt stratégique. Djibouti en effet n'est pas qu'une ville, c'est surtout un port, sis à la jonction de l'Afrique et de l'Asie, qui contrôle l'accès à la Mer Rouge et par suite le trafic maritime vers l'Océan Indien et l'Extrême-Orient.

Avant l'arrivée des Français, la Côte française des Somalis ne se distinguait guère des territoires voisins. Des tribus nomades (principalement Afars, Issas et Somalis) vivaient au bord de la Mer Rouge sans guère de contacts avec le monde extérieur, sous une lointaine suzeraineté turque³. Mais cette zone en apparence oubliée des hommes, et qui semblait devoir toujours demeurer en marge des luttes que se livraient les grandes puissances, prit un intérêt soudain avec le projet de Ferdinand de Lesseps commencé en 1855, de percer un canal à travers l'isthme de Suez⁴. Dans la perspective de cette ouverture, le débouché de la Mer

¹ Charles ROCHET D'HÉRICOURT, *Voyage sur la côte orientale de la Mer Rouge, dans le pays d'Adel et le royaume de Choa*, Paris, Arthus Bertrand, 1841, p. 36.

² Xavier YACONO, *Les étapes de la décolonisation française*, Paris, P.U.F., 1971 rééd. 1991, p. 6.

³ *Notice à l'usage des officiers appelés à servir en C.F.S.*, éditée par le Centre militaire d'information et de documentation de l'outre-mer (C.M.I.D.O.M.), 1963, 7 H 40, p. 12.

Rouge devenait un point stratégique pour le contrôle des opérations maritimes et du trafic commercial entre Méditerranée, Afrique, Océan Indien et Extrême-Orient.

I. Colonisation et présence françaises jusqu'en 1940

Avant même l'ouverture du canal (en 1869), Anglais et Français s'affrontaient dans une lutte diplomatique et commerciale. La première implantation française, toute modeste qu'elle fût, se fit en 1859, lorsque le négociant mauricien Henri Lambert, consul de France à Aden (au Yémen), acheta au sultan de Raheita la côte d'Obock, sur la rive nord de la baie de Tadjoura, là même où avait accosté Rochet d'Héricourt⁵. À la suite du meurtre d'Henri Lambert, la possession française ne fut officialisée que par le traité du 11 mars 1862⁶, tandis que les Anglais s'emparaient d'Aden et de l'îlot de Perim, prenant ainsi des gages pour l'avenir sur la rive opposée de la Mer Rouge.

Longtemps encore, cependant, le territoire resta quasiment inutilisé, à tel point que les Égyptiens, auxquels les Turcs avaient abandonné leur suzeraineté en 1874, allaient entreprendre de s'y installer⁷; mais en 1884, à la suite de la décision anglaise de fermer le port d'Aden, pour cause de neutralité, aux navires français engagés dans la guerre franco-chinoise⁸, le gouvernement français comprit la nécessité de disposer de postes sur les lignes d'Extrême Orient, et par suite l'importance que pouvait revêtir cette modeste implantation. Aussi, par un décret en date du 24 juin 1884⁹, le comte Léonce Lagarde fut nommé gouverneur de la colonie d'Obock et commissaire du gouvernement pour la délimitation du territoire : c'est de ce moment que l'on peut dater le début de la présence française en Côte des Somalis. Le comte Lagarde, que l'on peut considérer comme le véritable fondateur de la

⁴ Jean MEYER, Annie REY-GOLDZEIGUER et Jean TARRADE, *Histoire de la France coloniale*, Paris, Colin, 1991, vol. 1 : *conquête (des origines à 1870)*, p. 625.

⁵ *Ibid.*, p. 674-675.

⁶ *Territoire français des Afars et des Issas, Djibouti*, (avec notamment des textes de A. MARTINEAU), Paris, Debrousse, [vers 1973], p. 20.

⁷ *Notice à l'usage des officiers...*, *op. cit.*, p. 12 ; *Territoire français des Afars et des Issas, Djibouti*, *op. cit.*, p. 32.

⁸ Gilbert MEYNIER et Jacques THOBIE, *Histoire de la France coloniale*, Paris, Colin, 1991, vol. 2 *L'apogée (1871-1931)*, p. 78-79.

⁹ *Territoire français des Afars et des Issas, Djibouti*, *op. cit.*, p. 42.

colonie, conduisit une politique de contacts et de diplomatie, de relations d'amitié nouées avec les sultans Afars et les chefs Issas, qui aboutit progressivement à un ralliement à la suzeraineté française¹⁰. Pendant ce temps, les autres puissances européennes, attirées elles aussi par la situation stratégique de la côte somalienne, ne demeuraient pas en reste : les Anglais contrôlaient le Yémen ainsi que le *Somaliland*, tandis que les Italiens s'emparaient du sud de la Somalie (la *Somalia*) et de l'Érythrée. La côte somalienne se trouvait ainsi partagée entre les trois puissances, toutes trois désireuses d'étendre leur influence et de développer leur commerce.

C'est en 1887 que fut fondée de toutes pièces la ville de Djibouti, du nom que donnaient les indigènes à un ensemble d'îlots autour d'une presqu'île, au fond du golfe de Tadjoura ; mais la configuration maritime en était beaucoup plus favorable que celle d'Obock : c'était une rade abritée du vent, avec un fond de 20 à 30 mètres dans lequel pouvaient mouiller de gros bateaux. À Djibouti s'installa le gouvernement, ainsi que l'escale des Messageries maritimes des lignes d'Extrême-Orient et d'Australie¹¹.

Les frontières du territoire furent délimitées en accord avec les puissances voisines : avec l'Érythrée italienne au nord, par les protocoles franco-italiens du 25 janvier 1900 et du 10 juillet 1901¹² ; avec la Somalie britannique au sud par le traité de Londres du 8 février 1888¹³, puis l'accord de Mordale du 19 avril 1934¹⁴ ; et avec l'Éthiopie, par la convention d'Addis-Abeba du 20 mars 1897, puis le protocole franco-éthiopien du 16 janvier 1954¹⁵. Par le décret du 20 mai 1896¹⁶, le territoire prit le nom de « Côte française des Somalis et dépendances » (ce qui incluait d'ailleurs une minuscule enclave en territoire yéménite, Cheikh Saïd, sur lesquels la France mit peu d'ardeur à faire valoir ses droits¹⁷).

¹⁰ *Notice à l'usage des officiers...*, *op. cit.*, p. 12-13 ; *Territoire français des Afars et des Issas, Djibouti*, *op. cit.*, p. 42-44.

¹¹ Gilbert MEYNIER et Jacques THOBIE, *op.cit.*, vol. 2, p. 209 ; *Territoire français des Afars et des Issas, Djibouti*, *op. cit.* p. 50.

¹² *Notice à l'usage des officiers*, *op. cit.*, p. 12-13.

¹³ Étienne ANTONELLI, *L'Afrique et la paix de Versailles*, Paris, Grasset, 1921, p. 51.

¹⁴ *Notice à l'usage des officiers...*, *op. cit.*, p. 2.

¹⁵ *Ibid.*, p.2.

¹⁶ Conférence de M Giuntini, administrateur des colonies, sur la C.F.S., aux administrateurs en stage du centre de préparation au brevet des hautes études d'administration musulmane, juin 1939 (7 H 6, dossier 5, p. 4).

¹⁷ Cf. 7 H 6 dossier 7.

L'administration du territoire revenait au gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances ; celui-ci, qui recevait ses ordres du ministre des Colonies, était le chef du territoire, et prenait toutes les décisions et arrêtés administratifs dans la colonie¹⁸. L'organisation administrative et politique du territoire était fixée par le décret du 18 juin 1884, qui se contentait de reprendre l'ordonnance du 18 septembre 1844¹⁹ régissant des îles bien éloignées mais d'une aussi mince importance à l'époque : Saint-Pierre et Miquelon. La protection du territoire était assurée par le gouverneur, qui disposait d'effectifs fort réduits de police et d'une milice indigène²⁰.

Les relations avec l'Éthiopie et la construction du chemin de fer franco-éthiopien

L'accès à l'Éthiopie constituait, après le débouché de la Mer Rouge, le second attrait économique de la Côte française des Somalis. Les Français s'efforcèrent de se concilier les bonnes grâces de l'empereur, le *négus*, et parvinrent à obtenir son accord pour la construction d'un chemin de fer reliant Djibouti à la capitale éthiopienne. Le 7 août 1896 fut fondée la Compagnie des chemins de fer éthiopiens²¹, et les travaux commencèrent en octobre 1898²². Construire une voie ferrée au milieu de montagnes désertiques, parmi des populations nomades parfois hostiles, constituait un véritable défi ; mais une telle réalisation pouvait donner à la France un avantage considérable sur ses concurrents européens : la France deviendrait un partenaire privilégié du négus ; et ce serait vers le port de Djibouti que convergeraient naturellement les flux économiques et commerciaux de toute l'Éthiopie, d'une bonne partie de l'Afrique de l'Est et du Moyen-Orient.

Partie de Djibouti, la voie de chemin de fer était parvenue en 1901 à Diré-Daoua, au cœur de l'arrière-pays éthiopien, à 310 km de la mer. Ces progrès pouvaient inquiéter la Grande-Bretagne et l'Italie : aussi la France signa-t-elle avec ces deux pays *l'accord à trois* du 13 décembre 1906²³, qui confirmait les frontières de chacune en Somalie, et partageait

¹⁸ Cf. « arrêtés et décisions » (7 H 5).

¹⁹ Hubert DESCHAMPS, Raymond DECARY et André MÉNARD, *La Côte française des Somalis*, 1948, p. 61.

²⁰ H. DESCHAMPS, R. DECARY et A. MÉNARD, *op. cit.*, p. 65.

²¹ Gilbert MEYNIER et Jacques THOBIE, *op.cit.*, vol. 2, p. 210 ; *Territoire français des Afars et des Issas, Djibouti*, *op. cit.*, p. 56.

²² *Territoire français des Afars et des Issas, Djibouti*, *op. cit.*, p. 58.

l'Éthiopie en trois zones d'influence tout en garantissant son indépendance. Aux termes de cet accord, la France pouvait continuer le chemin de fer jusqu'à Addis-Abeba²⁴. Une nouvelle société, la Société du chemin de fer de Djibouti à Addis-Abeba, remplaça l'ancienne ; enfin, au prix de difficultés sans nombre, la ligne fut achevée et entièrement ouverte au trafic le 7 juin 1917. Elle parcourait 783 km au travers d'une des régions les plus inhospitalières du monde, pour culminer à près de 2 400 mètres d'altitude : c'était assurément « une de nos plus belles réalisations coloniales »²⁵, grâce à laquelle « Djibouti devenait la porte sur la mer et le monde extérieur du vaste empire du Roi des rois »²⁶.

Avant même d'ailleurs l'achèvement de la voie de chemin de fer, le trafic s'en montrait fructueux pour la France. Le commerce du port de Djibouti s'en accroissait d'autant, et il s'avéra bientôt que la France possédait en Djibouti le principal centre économique de toute la région. La population de la ville s'augmentait de tous ceux qu'attirait cette prospérité : une population très mêlée, constituée d'Arabes, de Grecs, d'Arméniens, de Levantins, d'Italiens venus faire du négoce²⁷, auxquels s'adjoignirent la main-d'œuvre, surtout des Yéménites et des Somalis, qu'on faisait venir pour construire le chemin de fer²⁸.

Djibouti pendant la Grande Guerre

Cette prospérité, jointe à l'emplacement militaire stratégique de ce qui était le meilleur port de la côte, ne pouvait tarder à faire des envieux. En effet, parmi les puissances européennes voisines de la colonie, ni l'Italie ni la Grande-Bretagne ne disposaient de port de l'importance de Djibouti (Aden connaissait un important trafic, mais ne disposait pas d'un aussi riche arrière-pays), et encore moins d'une voie de communication comparable au chemin de fer franco-éthiopien. Pendant la Première Guerre mondiale cependant, ces puissances étaient alliées de la France.

²³ É. ANTONELLI, *op. cit.*, p. 148-149.

²⁴ *Ibid.*, p. 211.

²⁵ Conférence de M. Giuntini, administrateur des colonies, sur la C.F.S., aux administrateurs en stage du centre de préparation au brevet des hautes études d'administration musulmane, juin 1939 (7 H 6, dossier 5, p. 9).

²⁶ *Ibid.*, p. 10.

²⁷ *Rapports politiques mensuels*, 1935-1938 (7 H 5, dossier 1).

²⁸ Les populations nomades locales, Afars et Issas, répugnaient en effet à s'urbaniser et ne participèrent guère à la construction du chemin de fer (cf. *Notice à l'usage des officiers...*, *op. cit.*, p. 13).

Néanmoins, à l'automne 1916, à la suite d'une révolution de palais en Éthiopie, une faction s'efforça de s'allier avec les Turcs, ennemis de la France. Le personnel européen qui travaillait au chemin de fer se réfugia à Djibouti, et pour rassurer la petite population du territoire, qui ne se sentait plus en sécurité, une première garnison de cent hommes y fut débarquée par le bâtiment le *D'Estrées* au début du mois d'octobre 1916²⁹. Les troupes s'installèrent, réalisèrent des travaux de défense et de fortifications, et c'est ainsi que prit forme le premier corps d'occupation de la Côte française des Somalis. Il se composa à l'origine d'un état-major, de l'intendance et du service de santé, de trois bataillons sénégalais, d'une compagnie de mitrailleuses, d'un détachement d'artillerie et d'un personnel téléphoniste³⁰.

Ces menaces plus ou moins lointaines (une mission allemande en Abyssinie fut même signalée en 1917³¹) n'eurent pourtant pas de conséquences, et n'empêchèrent pas les travaux du chemin de fer de Djibouti à Addis-Abeba, qui fut achevé alors que la guerre battait son plein, en juin 1917.

L'entre-deux guerres et la menace italienne

Après guerre, les effectifs du corps d'occupation restèrent très modestes. L'autorité militaire était exercée par le commandant supérieur des troupes de la Côte française des Somalis³². Son état-major se composait de quatre bureaux : le 1^{er} bureau chargé de l'organisation et des effectifs, le 2^e bureau chargé du renseignement, le 3^e bureau chargé des opérations, et le 4^e bureau chargé du matériel et de la logistique. Il existait également un commandant de la marine, puis un commandant de l'air de la C.F.S., qui étaient autonomes pour leurs attributions propres, mais étaient sous les ordres du commandant supérieur pour toutes les opérations communes. Le commandant supérieur des troupes de la C.F.S. relevait, tout comme le gouverneur, du ministre des Colonies. Lui-même, son état-major et toutes les troupes stationnant en C.F.S. (qu'elles fussent métropolitaines ou coloniales) dépendaient de

²⁹ Note du cabinet du directeur des troupes coloniales du ministre de la Guerre, 9 octobre 1916 (5 N 155).

³⁰ Lettre du directeur des troupes coloniales du ministre de la Guerre, 7 octobre 1916 (5 N 155).

³¹ *Mission allemande allant d'Abyssinie en Arabie*, 1917 (7 H 3, dossier 4).

³² Cf. 7 H 3, dossier 3.

la direction des services militaires (D.S.M.)³³, créée au ministère des Colonies par un décret en date du 28 décembre 1908³⁴.

La majeure partie du corps d'occupation était basée à Djibouti même, dont la défense était vitale ; c'est là que se trouvaient les états-majors, l'artillerie, les services de l'intendance, de la santé, les transmissions, la plus grande partie des troupes de l'armée de terre, et la totalité de celles de la marine et de l'air. Une petite partie des forces se trouvait dans quelques points clefs du territoire, d'où l'on pouvait rayonner et surveiller les frontières : à Dikhil, à Ali Sabieh, à Tadjoura³⁵.

La mort héroïque d'un administrateur des Colonies à la tête de ses indigènes, en janvier 1935, incita à une certaine augmentation des effectifs. Mais la vie de la colonie fut surtout bouleversée peu après, lorsque le régime fasciste reprit à son compte les anciennes velléités d'expansion coloniale de l'Italie en Afrique, et particulièrement vers l'Éthiopie, qui lui avait infligé une cuisante défaite quarante ans auparavant à Adoua. Le 3 octobre 1935, les troupes italiennes entrèrent en Éthiopie, et cette fois ce furent elles qui l'emportèrent : le 2 mai 1936 le négus s'enfuit par le chemin de fer vers Djibouti, et se réfugia en Angleterre ; le 5 mai les armées italiennes faisaient leur entrée dans sa capitale³⁶. Leur victoire transforma du tout au tout la situation géopolitique de la Côte française des Somalis. Bien que la France eut veillé à observer la plus stricte neutralité durant la guerre, elle se trouvait d'un coup accolée à un turbulent voisin, maître d'un vaste ensemble cohérent qui enserrait tel un étau les modestes territoires du Somaliland britannique et de la C.F.S., et qu'on appela à partir du 1^{er} juin 1936 « Afrique orientale italienne » (A.O.I.)³⁷, composée de l'Érythrée, de la Somalie italienne et de l'Éthiopie. De surcroît, les Italiens se trouvaient en mesure de contrôler la précieuse ligne de chemin de fer franco-éthiopienne, et par suite l'approvisionnement de Djibouti. Au début des hostilités, un détachement de sécurité français fut d'ailleurs installé en territoire éthiopien, à Diré-Daoua, où se trouvaient également une importante gare du fameux chemin de fer et un

³³ Cf. 14 H 1.

³⁴ B.O. des colonies, 1908, p. 1141.

³⁵ « Corps d'occupation au 14 janvier 1937 » (7 H 3, dossier 4).

³⁶ Negussa AYÉLÉ, « La Corne d'Afrique et l'Afrique orientale dans la décennie du conflit mondial (1935-1945) », *L'Afrique et la Seconde Guerre mondiale*, colloque organisé par l'Unesco à Benghazi (Jamahiriya arabe libyenne) du 10 au 13 novembre 1980, Paris, Unesco (Études et documents, 10), 1985, p. 90-93.

³⁷ A. ESHÉTÉ, « La Corne d'Afrique dans une décennie du conflit mondial (1935-1945) », *L'Afrique et la Seconde Guerre mondiale*, colloque organisé par l'Unesco à Benghazi (Jamahiriya arabe libyenne) du 10 au 13 novembre 1980, Paris, Unesco (Études et documents, 10), 1985, p.114.

consulat français : rattaché directement au commandant supérieur des troupes de la C.F.S., ce détachement devait « coopérer avec la police éthiopienne à la protection de notre consulat, ainsi qu'à celle de nos nationaux et des étrangers en résidence dans cette localité »³⁸. Mais l'adversaire dont on souhaitait se prémunir était bien surtout l'Italie, et les troubles que ses agents et ses troupes pouvaient provoquer en Éthiopie contre les Français. Le détachement demeura cependant quelques mois après la conquête italienne, occasionnant une délicate cohabitation avec les troupes du *Duce*³⁹. La menace italienne, de lointaine et improbable qu'elle était à partir de l'Érythrée et davantage encore de la *Somalia*, devenait presque tangible depuis l'Éthiopie, comme en témoignent les plans de défense de la C.F.S. conçus à ce moment⁴⁰. En janvier 1938, les services de renseignement eurent même vent d'un débarquement en A.O.I. de soldats allemands camouflés en honnêtes travailleurs⁴¹.

Pour autant, le conflit avec l'Italie ne paraissait pas inéluctable, et la perspective s'en rapprochait ou s'éloignait au contraire au gré des orientations de la diplomatie. Dans un premier temps en effet, la conquête italienne entraîna un regain d'activité du port de Djibouti, et les premiers rapports entre soldats italiens et soldats français du détachement de Diré-Daoua furent presque amicaux⁴². Mais bientôt, sans oser pourtant attaquer de front, l'Italie multiplia les tracasseries, les réclamations, les intrigues, les actions de propagande destinées à nuire aux intérêts français : on annonça la construction à grands frais d'une route reliant Addis-Abeba à Assab et permettant ainsi d'éviter de recourir à Djibouti, on réclama la création d'une zone franche italienne dans le port de Djibouti, on tenta de prendre le contrôle des actions de la société de chemin de fer, on présenta les tarifs portuaires français comme extravagants... Toutes ces actions visaient surtout à affaiblir économiquement et politiquement la position française, en vue de futures négociations dont l'objet n'était guère douteux. « *Tunis ! Suez ! Djibouti !* » : c'est par ces acclamations éloquentes que les députés

³⁸ Directive ministérielle n° 1621 I/I du ministre des Colonies, direction des affaires militaires, datée du 26 septembre 1935 (7 H 4, dossier 7, pièce 20). C'était le jour même du décret de mobilisation générale en Éthiopie (N. AYELE, *op. cit.*, p. 91).

³⁹ Détachement de sécurité de Diré-Daoua, septembre 1935-février 1937 (7 H 4, dossier 6).

⁴⁰ Cf. notamment plan de défense de la C.F.S. du commandant Méségué, 1937 (7 H 17, dossier 5, p. 18 et sq.).

⁴¹ Cf. 7 H 6, dossier 6.

⁴² Détachement de sécurité stationnant à Diré-Daoua, septembre 1935-février 1937 (7 H 4, dossier 6).

italiens appuyèrent en novembre 1938 la déclaration du ministre des Affaires étrangères sur les aspirations naturelles de l'Italie⁴³.

Pour faire face à cette menace, les troupes de la C.F.S. étaient dans une délicate position. On s'était pourtant efforcé d'accroître les effectifs et l'armement⁴⁴ : ainsi, à la fin de 1939, le corps d'occupation comptait huit bataillons, un groupe d'artillerie de campagne, une batterie de côte, quatre batteries de D.C.A., ainsi que des transmissions, des transports et des services, et des positions fortifiées : cela revenait à presque 7 000 hommes⁴⁵. Mais quoique fortement armées et bénéficiant d'un site bien défendable, elles se trouvaient en très nette infériorité numérique face aux dizaines de milliers d'hommes que pouvait aligner l'Italie⁴⁶ ; de surcroît elles manquaient cruellement de soutien aérien. Aussi, en cas d'attaque, l'objectif était-il seulement de parvenir à résister quelques semaines, en attendant l'arrivée de renforts ; on espérait aussi que l'annonce de cette résistance provoquerait un soulèvement salvateur chez les Éthiopiens, encore récemment et imparfaitement soumis, et traditionnels alliés de la France⁴⁷. Quant à prendre les devants et attaquer les Italiens chez eux en A.O.I., il semble qu'on y ait songé, mais c'était une « idée dangereuse et ridicule », selon le chef d'état-major du ministère des Colonies⁴⁸. C'est pourquoi, devant ces perspectives assez inquiétantes, on rechercha la coopération des Britanniques.

⁴³ Conférence de M Giuntini, administrateur des colonies, sur la C.F.S., aux administrateurs en stage du centre de préparation au brevet des hautes études d'administration musulmane, juin 1939 (7 H 6, dossier 5, p. 1).

⁴⁴ Réunion de chefs d'états-majors généraux du 11 mars 1939 (2 N 225).

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ Rapport du commandant supérieur des troupes au ministre de la France d'Outre-mer, 15 juin 1950 (7 H 13, dossier 8).

⁴⁷ Projets de défense et de renforcement pour s'opposer à une attaque italienne, 1939 (7 H 6, dossier 6).

⁴⁸ Note pour le ministre des Colonies sur le projet d'intervention militaire en A.O.I., par le général BUHRER, chef d'état-major des colonies, 28 janvier 1939 (7 H 6, dossier 6).

La coopération franco-britannique (1939-1940)

Les premiers contacts furent pris au début de l'année 1939. Il s'agit d'abord de mener des opérations de logistique en commun, telles que la construction de pistes sur les territoires de la C.F.S. et du Somaliland⁴⁹. Puis on convint d'échanger les renseignements militaires, par un câble reliant Djibouti à Aden, tandis que des officiers de transmissions de chacun des deux pays s'installaient chez l'autre. La force commune franco-anglaise, dont était cependant exclue la marine, reçut le nom de *Somaliforce*. Il apparut cependant assez vite à l'état-major français que les troupes anglaises étaient bien moindres que les leurs, et que les Anglais avaient plus à gagner que les Français dans cette coopération. En même temps, les officiers français furent frappés de constater que leurs homologues anglais craignaient peu les Italiens, tant ils étaient persuadés que l'Italie resterait neutre, ou même se rangerait à nos côtés. Le début du conflit avec l'Allemagne n'entama pas cette conviction, car au début du mois de mai 1940, de retour de Londres, le général Wavell, commandant en chef du Moyen-Orient, l'affirmait encore au commandant supérieur des troupes de la C.F.S.⁵⁰.

II. La C.F.S. dans la Seconde Guerre mondiale

Le 9 juin au soir, le *Duce* annonçait l'entrée en guerre de son pays aux côtés de l'Allemagne, sonnait ainsi le glas des espérances anglaises. Cette fois, la Côte française des Somalis était bien plus menacée que lors de la Première Guerre mondiale. L'Italie en effet, encouragée par ses succès en Éthiopie, désirait étendre encore ses possessions coloniales, et regardait avec envie ce débouché naturel de sa nouvelle conquête qu'était Djibouti. La colonie figurait en bonne place parmi les territoires qu'elle entendait bien réclamer pour prix de son entrée en guerre⁵¹. Pourtant, les troupes italiennes montrèrent fort peu d'ardeur à engager le combat en Côte française des Somalis : quelques bombardements de peu d'ampleur sur

⁴⁹ Rapport du commandant supérieur des troupes sur les contacts avec les Britanniques, mai 1939-janvier 1940 (7 H 7, dossier 7).

⁵⁰ « La coopération franco-britannique face à l'A.O.I. », par le général Appert, 1969 (7 H 7, dossier 7).

⁵¹ Gilbert MEYNIER et Jean TARRADE, *Histoire de la France coloniale*, Paris, Colin, 1991, vol. 3 *Le déclin (1931 à nos jours)*, p. 150.

Djibouti, sur Aden, quelques escarmouches aux frontières, mais point de grande offensive comme l'avaient redouté les Français.

Avec l'armistice du 22 juin 1940, la Côte française des Somalis se trouva soumise au contrôle d'un ennemi qui ne l'avait pas vaincu, et n'avait même pas osé l'affronter. Les clauses de l'armistice prévoyaient qu'une délégation italienne viendrait contrôler la réduction des effectifs et des matériels, dont une partie devait être envoyée à Madagascar et en Indochine. Pendant ce temps, des officiers anglais de transmissions résidaient encore à Djibouti. La C.F.S. allait-elle continuer la lutte aux côtés des Anglais ? Dès le 17 juin 1940, le commandant supérieur des troupes, le général Paul Legentilhomme, s'était prononcé pour cette solution, mais ce fut en vain qu'il tenta d'entraîner ses troupes dans la France libre⁵². En opposition avec les pouvoirs civils (gouverneur et fonctionnaires), il dut quitter Djibouti le 2 août pour le Somaliland britannique⁵³. Ce furent les Britanniques qui partirent et les Italiens qui arrivèrent, et la C.F.S demeura dans le giron de l'État français. Il faut dire que Djibouti dépendait entièrement de l'extérieur pour son approvisionnement, que n'aurait pas manqué de lui couper l'Italie si la C.F.S. avait suivi les Anglais ; ceux-ci n'étaient d'ailleurs pas en état à ce moment d'aider militairement les Français face à une offensive italienne. Enfin, il est certain que l'attaque de la flotte française par les Anglais le 3 juillet 1940 en rade de Mers-el-Kébir, parut dans beaucoup d'esprits sonner le glas de l'alliance franco-britannique, surtout dans les colonies, où la *perfidie Albion* n'avait jamais vraiment cessé de paraître une ennemie potentielle⁵⁴.

Au début de l'été 1940, la Côte française des Somalis se trouvait donc en paix, mais soumise au contrôle italien et bientôt isolée de la métropole et des autres colonies par le blocus des Anglais, à partir de septembre 1940. Ceux-ci craignaient en effet que les Italiens y fissent passer leur approvisionnement. D'abord uniquement maritime car les Italiens avaient conquis le Somaliland en août 1940, le blocus se fit aussi terrestre avec les succès anglais de la campagne d'Éthiopie au printemps 1941. Tantôt sévère (les bombardements de septembre 1940 sur Djibouti furent meurtriers), tantôt plus souple, le blocus évolua au gré des intérêts de la diplomatie anglaise.

⁵² Rapport du gouverneur Deschamps de retour de Djibouti, Vichy, 8 août 1940 (7 H 9, dossier 3).

⁵³ Le général Paul Legentilhomme fut le premier commissaire à la guerre de la France libre, du 24 septembre 1941 au 9 novembre 1943.

⁵⁴ Bien avant guerre, les plans de défense de la C.F.S. prévoyaient l'éventualité d'une attaque anglaise par le *Somaliland* (cf. 7 H 17 et 7 H 18).

L'armée française en C.F.S. dut rendre des comptes réguliers à l'Italie sur la réduction de ses effectifs ; le blocus permit toutefois de justifier le report des départs de troupes prévus, et en janvier 1941 le corps d'occupation se composait encore de cinq bataillons sénégalais, un bataillon mixte sénégalais malgache, un bataillon malgache, un peloton motorisé (six auto-mitrailleuses et neuf side-cars), une section de chars (15 chars), deux pelotons méharistes, deux groupes d'artillerie, une compagnie de mitrailleuse D.C.A. et l'état-major et les services. Cela représentait un effectif de 6830 hommes, dont 184 officiers et 5430 indigènes⁵⁵. La Milice indigène, qui était normalement sous l'autorité du gouverneur en temps de paix, fut dissoute⁵⁶, et remplacée par les pelotons méharistes, dont le rôle était essentiel puisqu'ils surveillaient les frontières terrestres, et qui étaient soumis à l'autorité du commandant supérieur des troupes⁵⁷.

Les Forces françaises libres de la Côte française des Somalis (F.F.L./C.F.S.)

Pendant ce temps, un petit groupe de gaullistes s'était joint aux Anglais, pour continuer le combat au Somaliland puis à Aden : il prit le nom de Forces françaises libres de la Côte française des Somalis (F.F.L./C.F.S.). La sous-série 7 H contient les archives des deux camps pendant la période où ils s'opposaient, de la fin 1940 à la fin 1942⁵⁸. Les effectifs des F.F.L./C.F.S. furent longtemps fort réduits : en janvier 1942, ils s'élevaient à 360 hommes, dont seulement 52 Européens⁵⁹. Un flux de ralliements régulier mais minime venait l'alimenter (32 personnes d'avril à octobre 1941)⁶⁰. Les F.F.L./C.F.S. jouaient le rôle de supplétifs des Anglais ; au printemps 1941, après la reconquête du Somaliland et la libération de l'Éthiopie, elles reçurent la mission de garder les frontières terrestres de la C.F.S. Cela leur permettait de recevoir des informations de leurs partisans et de rendre les ralliements plus

⁵⁵ Rapport de la délégation française d'armistice à la délégation italienne, 20 janvier 1941 (7 H 9, dossier 8). Ces informations doivent néanmoins être prises avec précaution, étant donnée leur destination ; néanmoins le chiffre de 7 000 hommes est donné également par le commandant supérieur des troupes dans son rapport au ministre de la France d'Outre-mer, 15 juin 1950 (7 H 13, dossier 8).

⁵⁶ Note de service n°5 du général Aymé, commandant supérieur des troupes, du 2 novembre 1940 (7 H 9, dossier 7, note 5).

⁵⁷ Arrêté n°1116 du 16 décembre 1940 portant organisation des pelotons méharistes (7 H 14, dossier 5).

⁵⁸ Ce sont les cartons 7 H 10 et 7 H 11.

⁵⁹ Rapport du chef de bataillon Appert sur les FFL/CFS jusqu'au 31 janvier 1942 (7 H 10, dossier 2).

⁶⁰ *Ibid.*

aisés. Soumis au bon vouloir des Anglais, et frappés de la résistance de Djibouti, les hommes n'eurent pas toujours bon moral⁶¹.

Les F.F.L./C.F.S. connurent une organisation très pragmatique jusqu'en juillet 1941. Elles dépendaient du commandant des F.F.L. dans l'Est africain. D'abord composées de trois pelotons méharistes, et d'une escadrille aérienne à Aden⁶², elles s'accrurent des ralliements, qui se firent plus nombreux à partir de septembre 1942, à mesure que le moral et l'état sanitaire fléchissaient à Djibouti⁶³.

La fin du blocus et le ralliement (décembre 1942)

La C.F.S. avait en effet été soumise à un blocus rigoureux. La population déperissait : les indigènes nomades ne pouvaient plus franchir les frontières, les Européens souffraient du climat, tous étaient privés de nouvelles et soumis au rationnement. Au cours de l'année 1942, l'intérêt de disposer de Djibouti s'accrut encore aux yeux des Alliés, soucieux de posséder un point d'appui en Mer Rouge pour contrer les puissances de l'Axe, auxquelles venaient de s'adjoindre les Japonais, menaçants dans l'Océan Indien. Il devenait urgent de s'emparer de Djibouti, par ruse ou par force : pendant que la propagande gaulliste redoublait⁶⁴, plusieurs négociations furent entreprises, le blocus fut desserré⁶⁵. Mais les militaires français de la C.F.S. demeuraient largement décidés à y défendre coûte que coûte la souveraineté de l'État français. Les F.F.L./C.F.S., quant à elles, étaient résolues à ne pas porter les armes contre des Français, et cherchaient à provoquer un ralliement pacifique de Djibouti, opération baptisée *opération Marie*⁶⁶.

Celui-ci se produisit à la fin de l'année 1942. À l'annonce du ralliement de l'Afrique du Nord et de l'amiral Darlan, de l'invasion de la zone libre par les Allemands, suivie du sabordage de la flotte française à Toulon, l'opinion publique de la C.F.S entra dans une grande

⁶¹ *Ibid.* ; le rapport est ponctué par endroits de l'expression « les hommes n'ont pas compris ».

⁶² Rapport du lieutenant colonel Appert sur les FFL/CFS jusqu'au 31 décembre 1942 (7 H 10, dossier 2).

⁶³ Rapport sur l'état moral des troupes, par le général Truffert, mars 1942 (7 H 9, dossier 21).

⁶⁴ Cf. 7 H 11, dossier 2 (tracts gaullistes).

⁶⁵ Cela occasionna des incompréhensions entre Anglais et F.F.L., car les premiers avaient assoupli le blocus maritime tandis que les secondes continuaient à boucler les frontières terrestres (7 H 11, dossier 14 : *Les forces françaises libres de la Côte française des Somalis*, étude du général Appert, 1964, p. 52-54).

⁶⁶ *Ibid.*, p. 5.

agitation. Enfin, le 24 novembre 1942, on apprit à Djibouti le ralliement de l'A.O.F. : allait-on suivre cet exemple ? Au matin du 27 novembre, ce furent près de 1800 hommes qui passèrent la frontière pour se rallier, soit un bataillon presque entier, l'essentiel de l'artillerie et un détachement motorisé⁶⁷. La défense de Djibouti était considérablement affaiblie, et le moral n'était plus au combat mais aux pourparlers. Le 28 novembre, le commandant supérieur des troupes, le général Truffert, annonça qu'on ne chercherait pas à retenir ceux qui voudraient partir⁶⁸. Les pouvoirs civils et militaires furent remis entre les mains d'une seule personne, le général Dupont, commandant de l'artillerie de la C.F.S. Les négociations en vue d'un ralliement s'ouvrirent avec la venue à Djibouti du consul des États-Unis à Aden, M. Timberlake (6-8 décembre), puis du major général anglais Fowkes, commandant des troupes en Éthiopie (15-18 décembre)⁶⁹.

Mais les pourparlers traînaient en longueur, du fait des inquiétudes et des scrupules de nombre d'officiers et de fonctionnaires de la C.F.S. Aussi les Français libres décidèrent-ils de forcer le destin : au matin du 26 décembre 1942, deux compagnies de F.F.L./C.F.S. pénétrèrent sur le territoire de la C.F.S. par le cercle d'Ali-Sabieh, s'emparèrent du chemin de fer et parvinrent aux abords de Djibouti. Mis devant le fait accompli, le général Dupont, vint non plus négocier mais signer le ralliement à Chebele, le 28 décembre : « je suis traité comme un ennemi vaincu » déclara-t-il à la lecture du protocole, qu'il ratifia néanmoins⁷⁰. Il remit ses pouvoirs civils à Louis Chancel, président du comité national de la France combattante, et ses pouvoirs militaires au colonel Raynal. La souveraineté française sur la C.F.S. était reconnue, l'engagement était pris qu'il n'y aurait aucune représaille pour les opinions politiques professées antérieurement au ralliement⁷¹. Le 29 décembre, les troupes F.F.L., seulement composées de Français, entrèrent dans Djibouti : « La C.F.S., demeurée française, faisait retour à la vraie France »⁷².

⁶⁷ Rapport sur les FFL/CFS jusqu'au 31 décembre 1942 (7 H 10, dossier 2).

⁶⁸ *Les forces françaises libres de la Côte française des Somalis*, étude du général Appert, 1964 (7 H 11, dossier 14, p. 97).

⁶⁹ *Ibid.*, p. 111-112.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 114.

⁷¹ Accord concernant le ralliement de la C.F.S. aux Nations Unies (7 H 11, dossier 13).

⁷² Rapport sur les FFL/CFS jusqu'au 31 décembre 1942 (7 H 10, dossier 2).

La C.F.S. aux côtés des Alliés

La Côte française des Somalis s'engagea dès lors aux côtés des Nations Unies dans la guerre, alignant cinq bataillons aux côtés des Alliés⁷³, tandis que les F.F.L./C.F.S., leur mission accomplie, furent dissoutes à compter du 1^{er} janvier 1943, et prirent le nom de bataillon Somali⁷⁴. Les pelotons méharistes furent dissous et la Milice indigène rétablie⁷⁵. Une base britannique fut installée à Djibouti. Le commandant supérieur des troupes de la C.F.S. relevait du général anglais commandant l'Est africain⁷⁶. Mais cette sujétion aux Anglais n'alla pas toujours sans mal : les Français craignaient que les Britanniques éprouvassent « une certaine rancœur pour Djibouti qui par son isolement les gêna pendant près de deux ans », et qu'ils prissent prétexte de leur faiblesse militaire actuelle « pour installer chez nous des bases aériennes et navales qu'il serait difficile de faire disparaître par la suite »⁷⁷. Djibouti joua cependant jusqu'à la fin de la guerre ce rôle de point d'appui pour toutes les opérations en Afrique, au Moyen-Orient et dans l'Océan Indien qui avait manqué jusque là aux Alliés.

III. Depuis la Seconde Guerre mondiale

Au sortir de la Guerre, le statut de la C.F.S. reçut quelques modifications. Un conseil représentatif fut institué en 1945⁷⁸, qui se composait de vingt-cinq représentants de la population du territoire (douze Européens et 13 indigènes), et conseillait le gouverneur dans ses décisions⁷⁹. En 1946, la C.F.S. reçut le statut de Territoire de l'Union française, et fut représentée en métropole par un député, un conseiller de la République (ensuite nommé sénateur) et un conseiller de l'Union française.

⁷³ Rapport du commandant supérieur des troupes au ministre de la France d'Outre-mer, 15 juin 1950 (7 H 13, dossier 8).

⁷⁴ Rapport sur les FFL/CFS jusqu'au 31 décembre 1942 (7 H 10, dossier 2).

⁷⁵ Arrêté n°105 du 3 février 1943 portant suppression des pelotons méharistes et rétablissement de la milice indigène (7 H 14, dossier 5).

⁷⁶ Convention franco-anglaise de janvier 1943 (7 H 12, dossier 3).

⁷⁷ Fiche pour le commandant supérieur des troupes rédigée par le colonel Valluy, directeur des troupes coloniales, 23 novembre 1943 (7 H 12, dossier 4).

⁷⁸ Décret du 9 novembre 1945 (*La Côte française des Somalis*, notes et études documentaires, n°2774, série Outre-mer CXXI, Secrétariat Général du Gouvernement, La Documentation française, 29 avril 1961, p. 12).

Avec le retour de la paix, les Français eurent le souci de profiter à nouveau des atouts économiques du territoire et d'en développer le commerce. Aussi le port de Djibouti devint-il à compter du 1^{er} janvier 1949 un port franc, exploité en régie directe par le territoire⁸⁰, dans l'espoir d'y attirer une partie du trafic maritime du port britannique d'Aden. De plus, le territoire fut autorisé par un décret du 17 mars 1949⁸¹ à adopter une monnaie propre, convertible en dollars : le franc de Djibouti.

Le statut de la C.F.S. fut modifié par le décret du 22 juin 1957 (pris en application de la loi-cadre du 23 juin 1956)⁸² : le territoire devint un Territoire d'Outre-mer (T.O.M.), doté de l'autonomie interne, et pourvu d'un Conseil de gouvernement, chargé, sous la présidence du gouverneur, de la gestion des affaires locales⁸³. Le représentant du gouvernement de la République et chef du territoire était le gouverneur. Il avait seul autorité sur les services de l'État (armée, trésor, justice, sûreté, travail, etc.) ; était responsable du maintien de l'ordre, de la sauvegarde des libertés publiques et individuelles, et avait la charge exclusive des relations extérieures⁸⁴. Il était entouré du Conseil de gouvernement, dont il exerçait les fonctions de président. Ce conseil était constitué d'un vice-président et de sept ministres pourvus de compétences diverses ; ils étaient élus par l'assemblée territoriale et géraient par délégation du chef de territoire les services de leur compétence (Travaux publics et Port, Affaires intérieures, Enseignement jeunesse et sports, Production et élevage, etc.). L'assemblée territoriale, qui remplaçait le Conseil représentatif, était composée de trente-deux membres élus cette fois au suffrage universel, et disposait de pouvoirs étendus en matière de réglementation locale et de contrôle des actes du conseil de gouvernement⁸⁵.

Ce nouveau statut fut confirmé par la large approbation à la Constitution de la V^e République lors du référendum du 28 septembre 1958 (75 % de *oui*), et l'assemblée territoriale approuva son maintien par un vote du 11 décembre 1958⁸⁶.

⁷⁹ Raymond DECARY, *La France de l'Océan Indien*, p. 289.

⁸⁰ *Territoire français des Afars et des Issas, Djibouti, op. cit.*, p. 76.

⁸¹ Décret 49-374 du 17 mars 1949 ; *Territoire français des Afars et des Issas, Djibouti, op. cit.*, p. 76.

⁸² Décret du 22 juin 1957, J.O. du 12 juillet 1957.

⁸³ *Territoire français des Afars et des Issas, Djibouti, op. cit.*, p. 52.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 44.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 44.

Le territoire était divisé en quatre circonscriptions administratives, ou « cercles » (Djibouti, Ali-Sabieh, Dikhil et Tadjoura - puis Tadjoura-Obock)⁸⁷. Chaque cercle était dirigé par un administrateur, assisté – sauf à Djibouti – d'un sous-officier de la Milice, et subdivisé en plusieurs postes administratifs dirigés par des officiers ou des sous-officiers hors cadre de la Milice. Les commandants des cercles étaient en quelque sorte *bicéphales*, dans la mesure où même s'ils n'avaient que des pouvoirs civils, ils dépendaient à la fois du gouverneur chef du territoire pour les affaires d'État, et des ministres locaux pour les affaires territoriales⁸⁸.

Le commandant supérieur des troupes dépendait toujours du ministère de la France d'Outre-mer, successeur du ministère des Colonies. La direction dont il relevait abandonna le nom de direction des services militaires pour celui de direction des affaires militaires (D.A.M.), par un arrêté du 30 décembre 1944⁸⁹. Par ailleurs, illustration éloquent du caractère particulier de la Côte française des Somalis, « morceau de désert africain »⁹⁰ tourné cependant vers l'Océan Indien, un décret du 14 mai 1949⁹¹ incorporait la C.F.S. dans le groupe des territoires français de l'Océan Indien, dont il organisait la défense, sous la direction du Haut-Commissaire de la République à Madagascar. La C.F.S. fit partie également de la zone stratégique de défense de l'Océan Indien, créée en juillet 1951⁹².

La sujétion des armées stationnées outre-mer au ministère de la France d'Outre-mer était critiquée, et cessa avec le décret du 7 février 1959⁹³, lorsque la direction des affaires militaires fut rattachée au ministère des Armées et prit le nom de direction des affaires d'outre-mer (D.A.O.M.), puis en avril 1961, celui de direction des services d'outre-mer (D.S.O.M.).

Les pouvoirs respectifs du gouverneur et du commandant supérieur des troupes étaient réglés par l'ordonnance n°59-147 du 7 janvier 1959. Le gouverneur recevait, par

⁸⁶ *Notice à l'usage des officiers...*, *op. cit.*, 1963, p. 43.

⁸⁷ Décret du 3 mars 1949 (*ibid.*, p. 44).

⁸⁸ *Notice à l'usage des officiers...*, *op. cit.*, p. 45

⁸⁹ J.O., mars 1945, p. 1075.

⁹⁰ H. DESCHAMPS, R. DECARY et A. MÉNARD, *op. cit.*, p. 42.

⁹¹ Décret n°49-662 du 14 mai 1949, J.O. du 15 mai 1949, p. 4785.

⁹² Décret n°51-844 du 5 juillet 1951.

l'intermédiaire du ministre chargé des D.O.M.-T.O.M., les directives du Premier ministre. La préparation et l'exécution des mesures non militaires de défense incombait au gouverneur chef de territoire. Les commandants supérieurs étaient définis comme des « conseillers militaires du chef de territoire » (art. 6). Le haut fonctionnaire de la zone était le gouverneur, chef du territoire ; le commandant supérieur des forces armées commandait de la zone de défense de la C.F.S. et avait auprès de lui un secrétariat permanent de défense⁹⁴.

Quant au corps d'occupation, dont l'effectif fut réduit progressivement dans les années qui suivirent la fin de la guerre, il comprenait en 1946, pour un total de 2500 hommes : un bataillon de tirailleurs sénégalais à quatre compagnies, une compagnie de tradition somalie, un groupe d'artillerie mixte campagne-côte-D.C.A., un détachement de transmissions, une section de transport, l'état-major et les services. L'air se composait de la base équipée 329 ; et la marine des bases VP 9 et VP 16⁹⁵. À la fin de 1948, les effectifs s'étaient encore amenuisés, pour se réduire à un bataillon, un groupe d'artillerie, des transmissions, des transports, l'état-major et les services. La Milice, qui dépendait du gouverneur, comptait un bataillon de quatre compagnies ; quoique assez peu sûre car composée essentiellement d'indigènes, elle avait été amenée à accomplir beaucoup de missions revenant plutôt à l'armée (telle que la protection des frontières)⁹⁶, et fut réorganisée par un arrêté du gouverneur de la C.F.S. en date du 25 octobre 1952⁹⁷.

Par la suite, les variations d'effectifs furent dues à deux facteurs : la nécessité de faire des économies, et les troubles intérieurs qui survinrent. Ainsi lors des troubles du 6 janvier 1950, il n'y avait que 1320 hommes pour faire face aux événements.⁹⁸ Les effectifs furent donc fixés avec plus de précision, et les troupes adaptées aux menaces, qui étaient de plus en

⁹³ Décret n° 59-265 du 7 février 1959, J.O. du 9-10 février 1959, p. 1802.

⁹⁴ Décret 64-11 du 3 janvier 1964, J.O. du 9 janvier 1964, p. 345.

⁹⁵ Lettre du ministre de la France d'Outre-mer au commandant supérieur des troupes, 24 juillet 1946 (7 H 13, dossier 2, pièce 4).

⁹⁶ Cf. 7 H 14, dossier 6.

⁹⁷ Cf. 7 H 14, dossier 5.

⁹⁸ Lettre du ministre de la France d'Outre-mer au commandant supérieur des troupes, 24 juillet 1946 (7 H 13, dossier 2, pièce 4).

plus celles de troubles intérieurs plutôt que d'attaques extérieures comme pendant la Seconde Guerre mondiale⁹⁹.

En 1963, les forces terrestres se répartissaient de la manière suivante : un bataillon de commandement et ses services, le 6^e groupement semi-motorisé, la 13^e demi-brigade de la Légion étrangère¹⁰⁰, les services (santé, intendance, batterie de D.C.A.) et un groupement de gendarmerie¹⁰¹. À cela il fallait ajouter la Milice de la C.F.S., chargée de la protection de la frontière et de la voie ferrée, et de la police de l'intérieur du territoire, mais qui dépendait du chef de territoire, et non du commandant supérieur des troupes¹⁰². Les forces aériennes, stationnées à la base aérienne 188 de Djibouti-Ambouli, se composaient de : l'E.O.M. 88 (dix avions), et de l'escadrille Aurès-Némentcha (six puis douze avions). Quant aux forces maritimes, elles comprenaient l'état-major et les transmissions, deux navires stationnaires et six L.C.M.¹⁰³.

La C.F.S vers l'indépendance

Pendant la Guerre froide, la Côte française des Somalis continua à susciter les convoitises de ses voisins : ainsi la Somalie, État constitué en 1960 des anciennes Somalies britannique et italienne, proclamait-elle ouvertement ses prétentions à la *réunification* de la Somalie, et réclamait-elle le départ des Français. Les pays voisins devenus communistes (Somalie, Yémen du sud, Éthiopie), les puissances montantes parmi les non-alignés comme l'Égypte, ne manquèrent pas de s'en prendre à la France, qui, non contente de vouloir contrôler Suez (lors de la guerre de 1956), persistait à demeurer à Djibouti quand l'heure était à la décolonisation. Il faut dire que le port suscitait bien des envies, car c'était le seul pôle économique attractif de toute la région¹⁰⁴.

Fallait-il que les Français partissent de la C.F.S. ? L'agitation qui se fit lors du voyage du général de Gaulle en août 1966 pouvait laisser penser que c'était là le souhait de la

⁹⁹ *Ibid.*

¹⁰⁰ Arrivée d'Afrique du Nord en 1962, la Légion étrangère se répartit entre la Guyane et la C.F.S. (cf. 7 H 30-2).

¹⁰¹ *Notice à l'usage des officiers appelés à servir en C.F.S...*, 1963, *op. cit.*, p. 45.

¹⁰² *Ibid.*, p. 45.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 45.

¹⁰⁴ L'immigration en provenance de la Somalie et de l'Éthiopie devint si importante qu'en 1961 les autorités civiles disposèrent un barrage électrifié et miné autour de la ville pour en empêcher le libre accès (cf. 7 H 40).

population¹⁰⁵. Le 19 mars 1967, un nouveau statut¹⁰⁶ fut soumis par référendum à l'approbation de la population du territoire : lors d'un scrutin qui fit l'objet d'une large participation (94,86 % de votants), et par 22 555 « oui » contre 14 666 « non », celle-ci se prononça en faveur du maintien dans le giron français avec de nouvelles institutions¹⁰⁷. Ce nouveau statut fut mis en place le 28 novembre 1968¹⁰⁸ : l'assemblée territoriale prit le nom de chambre des députés ; le nombre de ses membres demeura inchangé (trente-deux représentants), comme celui des représentants du territoire dans les assemblées métropolitaines (un député, un sénateur et un conseiller économique et social). Mais le président du Conseil du gouvernement n'était plus le gouverneur, mais un ressortissant du territoire élu par la chambre des députés¹⁰⁹. Celui-ci était pourvu de compétences nouvelles en matière de réglementation, qui relevaient auparavant du pouvoir central ou de son représentant¹¹⁰. Il n'y avait plus de gouverneur, mais un Haut-Commissaire de la République française. Enfin, la Côte française des Somalis changea de nom et s'appela désormais « Territoire français des Afars et des Issas » (T.F.A.I.)¹¹¹.

La fermeture du canal de Suez, le 6 juin 1967, porta un rude coup aux activités du port de Djibouti, puisqu'une part importante du trafic maritime de la Mer Rouge se détourna par Le Cap, entraînant une crise économique dans le territoire. Le canal ne fut réouvert qu'en juin 1975.

En janvier 1973, le président Pompidou effectua une visite au T.F.A.I. Le nouveau statut n'avait pas fait taire les critiques intérieures et extérieures sur le maintien de la

¹⁰⁵ Cf. 1 R 211, dossier 3.

¹⁰⁶ Cf. *Consultation du 19 mars 1967 de la population de la C.F.S. : rapports*, notes et études documentaires, Secrétariat Général du Gouvernement, n°3393, La Documentation française, notes, études et documents, 20 mai 1967.

¹⁰⁷ *Territoire français des Afars et des Issas, Djibouti, op. cit.*, p. 52.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 2.

¹⁰⁹ M. Ali Aref Bourhan fut élu à cette fonction le 28 novembre 1968 (*ibid.*, p. 2).

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 4.

¹¹¹ Cette nouvelle appellation paraissait moins coloniale que l'ancienne, et réduisait l'effet que pouvaient avoir les revendications de la République somalie sur un territoire qui ne portait plus le même nom qu'elle. Cependant, ce nom faisait la part belle à deux ethnies, alors que la population du territoire était très mêlée (Somalis, Arabes). Il n'eut jamais un grand succès et on lui préféra toujours celui de Djibouti, plus simple et plus évocateur (cf. *Territoire français des Afars et des Issas, Djibouti, op. cit.* p. 14).

puissance coloniale française, et les négociations sur l'évolution future du territoire s'engagèrent alors sérieusement, sous la pression de l'O.N.U.¹¹² Le secrétaire d'État aux D.O.M.-T.O.M., M. Olivier Stirn, effectua un voyage en mai 1975¹¹³, et le 31 décembre 1975 la France reconnut « la vocation à l'indépendance du Territoire français des Afars et des Issas¹¹⁴. Pourtant, chacun redoutait le chaos que risquait de produire le départ des Français. En effet, cette présence militaire importante (environ 7 000 hommes¹¹⁵) et en quelque sorte *non-alignée* dans les tensions et conflits régionaux, semblait garantir le fragile équilibre stratégique de la région. Si les Français abandonnaient totalement leur ancienne colonie, que les Djiboutiens seuls n'avaient point les moyens de défendre, la Somalie, dont l'armée était entraînée par des Soviétiques, tenterait probablement de s'en emparer. Cela signifierait une influence accrue de l'Union Soviétique dans la Mer Rouge et l'Océan Indien, alors même que cette région prenait un nouvel intérêt stratégique et économique, du fait de la réouverture du canal de Suez à la navigation (en juin 1975). À ce *péril rouge*, qui pouvait inquiéter les Occidentaux mais également l'ensemble des pays arabes, et bien sûr les Djiboutiens eux-mêmes, s'ajoutait le risque élevé d'une guerre civile et frontalière, si les Somalis de Djibouti réclamaient leur retour à la *mère patrie*, alors que le reste de la population ne le souhaitait pas, tandis que l'Éthiopie – pourtant communiste depuis le renversement du négus en 1974 – redoutait tant la mainmise d'une autre puissance sur Djibouti – fût-elle de la même obédience – qu'elle préférerait au fond que la France y demeurât¹¹⁶.

Suite à un référendum, l'indépendance du T.F.A.I. fut proclamée le 27 juin 1977, sous le nom de République de Djibouti. Mais l'armée française ne se retira pas pour autant, et un protocole du même jour fixa les conditions de son maintien sur le territoire du jeune État¹¹⁷.

¹¹² A. NOLDE, *Djibouti : indépendance, oui mais...*, *Défense nationale*, février 1976, p. 69.

¹¹³ Cf. 7 H 40.

¹¹⁴ A. NOLDE, *op. cit.*, p. 69.

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 70.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 70-72.

¹¹⁷ *Protocole provisoire du 27 juin 1977 fixant les conditions de stationnement des forces françaises sur le territoire de la République de Djibouti après l'indépendance, et le principes de la coopération militaire entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Djibouti*, BOC/PP, n°49, 2 décembre 1985, p. 6781-6783.

La France y conserve l'une de ses plus importantes bases militaires à l'étranger, havre précieux pour ses navires et ses avions en route pour le Moyen-Orient, la côte d'Afrique ou l'Océan Indien. Chaque partie y trouve son compte, et cette présence militaire française semble faire toujours à Djibouti l'objet d'un large consensus¹¹⁸. Il est vrai qu'elle paraît bien nécessaire à la sécurité de ce territoire, qui n'est pas moins que naguère coincé entre de turbulents voisins.

*

¹¹⁸ On l'a vu lors des élections présidentielles de 1999 à Djibouti.

Nature et origine du fonds de la sous-série 7 H Côte française des Somalis

Les archives contiennent des pièces datant de 1891 à 1975, et comptent quarante articles (soit environ dix mètres linéaires). La date de versement n'est pas connue avec précision (probablement un peu avant ou un peu après l'indépendance), pas plus que les éliminations pratiquées à cette occasion. Il s'agit essentiellement des archives de l'état-major du commandant supérieur des troupes de la Côte française des Somalis. Mais ces archives ont été utilisées quelque temps comme dossiers de travail et de documentation (sans doute à l'état-major des armées à Paris), et complétées avec des pièces d'origines diverses (ministères de la Guerre et des Colonies, cabinet du gouverneur de la C.F.S., documents arrivés par d'autres voies au S.H.A.T.) qui sont souvent insérées dans les dossiers mêmes. On ne saurait donc considérer l'ensemble de ce fonds comme issu directement et intégralement de l'état-major du commandant supérieur des troupes de la C.F.S., et cette incertitude doit rester présente à l'esprit du lecteur. La pratique de constituer les archives en fonds documentaires a perduré jusqu'au milieu des années 1970 ; elle a l'inconvénient d'enfreindre le principe de respect des fonds, et risque d'abuser le lecteur qui trouve réunis des documents qui ne l'avaient jamais été à l'époque du fonctionnement des institutions. Cependant, s'il tient compte de ces réserves, cette pratique peut aussi présenter l'avantage de lui offrir un ensemble de pièces sur le même sujet, qu'il aurait dû sinon chercher en de multiples fonds.

Le fonds se compose principalement de correspondance échangée par l'état-major du commandant supérieur des troupes avec les ministères et le gouverneur de la C.F.S., de pièces relatives au fonctionnement de l'état-major et des unités : notes de service et d'organisation, tableaux d'effectifs, rapports de renseignement, plans de défense et de mobilisation, journaux de mobilisation. Les plans, cartes et croquis de la C.F.S. et des régions voisines sont fréquents dans tous les cartons, et deux en sont entièrement composés (7 H 1 et 7 H 2).

Les documents sont presque tous postérieurs à 1935 (date avant laquelle les effectifs militaires étaient très réduits), à l'exception de quelques pièces antérieures rassemblées dans l'article 7 H 3, sans doute à titre de documentation. Les archives sont particulièrement abondantes pendant la période 1935-1965, notamment lors de la Seconde Guerre mondiale, car – c'est là un exemple éloquent de la manière dont a été constitué le fonds – on trouve à la

fois les archives des Forces françaises libres, et celles de l'état-major du commandant supérieur, resté fidèle à Vichy jusqu'en décembre 1942.

Après les années 1961-1962 cependant, les archives ne comportent plus guère que de rapports et bulletins de renseignement, et ne contiennent pratiquement aucune pièce relative à la période pendant laquelle le territoire s'appelait Territoire français des Afars et des Issas (1967-1977), si ce n'est quelques articles de presse regroupés dans le carton 7 H 40.

La sous-série 7 H offre sans doute la principale source d'information sur l'histoire militaire de la Côte française des Somalis, et probablement sur l'histoire du territoire dans son ensemble, car le rôle stratégique et militaire de la C.F.S. était (et demeure) essentiel, et l'armée y remplissait de nombreuses missions. De plus, la nature documentaire du fonds permet d'avoir un aperçu général de la vie du territoire. L'étude de ce fonds serait probablement riche d'enseignements concernant l'histoire de l'armée française outre-mer pendant la Seconde Guerre mondiale : la C.F.S. fut en effet l'une des dernières colonies à rallier la France libre (29 décembre 1942), et les archives permettent d'appréhender ce que furent les hésitations, les inquiétudes et les engagements personnels des troupes jusqu'à cette date.

D'autre part, la sous-série 7 H offre également un point de vue bien informé sur les événements de la Guerre froide en Afrique orientale et dans la péninsule arabique : décolonisation, influence soviétique, diplomatie, guerres et révolutions en Égypte, en Éthiopie, au Kenya, à Madagascar, en Somalie, au Soudan, au Yémen et dans l'Océan Indien... Et au milieu de ces troubles de toutes sortes, l'armée française montait la garde à Djibouti.

Conditions d'accès

Les archives de la sous-série 7 H peuvent être consultées sur place, dans la salle de lecture du Service Historique de l'Armée de Terre (S.H.A.T.), sise dans le Pavillon des Armes du château de Vincennes¹¹⁹.

La loi du 3 janvier 1979 prévoit que tous les documents d'archives « pourront être librement consultés à l'expiration d'un délai de trente ans »¹²⁰. Cependant, ce délai est porté à « soixante ans à compter de la date de l'acte pour les documents mettant en cause la vie privée ou intéressant la sûreté de l'État ou la défense nationale »¹²¹. De plus, dans le cas des archives de la Défense, « ne peuvent être communiqués qu'après un délai de soixante ans :

- les documents classifiés « secret défense » et « très secret » ;
- les dossiers, rapports et fiches de renseignements à caractère nominatif mettant en cause la vie privée ou intéressant la sûreté de l'État ou la défense nationale ;
- les dossiers des deuxièmes bureaux des états-majors et des bureaux de renseignement et de relations internationales militaires »¹²².

Néanmoins, « l'administration des archives peut autoriser la consultation des documents d'archives publiques avant l'expiration des délais prévus »¹²³ : il appartient alors au requérant de faire une demande de dérogation aux délais légaux de communication auprès du ministre de la Défense ; la procédure lui en sera expliquée et le formulaire remis sur demande au Service Historique de l'Armée de Terre.

¹¹⁹ S.H.A.T., Château de Vincennes, 94 300 Vincennes, département du Val de Marne.

¹²⁰ Loi n°79-18 du 3 janvier 1979 sur les archives, titre II, art. 6.

¹²¹ *Ibid.*, titre II, art. 7.

¹²² Décret n°79-1035 du 3 décembre 1979 relatif aux archives de la Défense, titre II, art. 6.

¹²³ Loi n°79-18 du 3 janvier 1979, titre II, art. 8 ; et décret n°79-1035 du 3 décembre 1979, titre II, art. 7.

Communicabilité des archives de la sous-série 7 H Côte française des Somalis

En vertu des lois et décrets précédemment cités, les archives de la sous-série 7 H sont librement communicables, à l'exception des articles suivants :

7 H 9	(1939-1942)	communicable en 2002	(délai : soixante ans)
7 H 11	(1940-1946) ¹²⁴	communicable en 2006	"
7 H 12	(1942-1946) ¹²⁵	communicable en 2006	"
7 H 13	(1944-1948)	communicable en 2008	"
7 H 16	(1950-1955)	communicable en 2015	"
7 H 24	(1934-1952)	communicable en 2012	"
7 H 25	(1952-1953)	communicable en 2013	"
7 H 26	(1959-1963)	communicable en 2023	"
7 H 27	(1951-1963)	communicable en 2023	"
7 H 31	(1955-1961)	communicable en 2021	"
7 H 32	(1959-1963)	communicable en 2023	"
7 H 33	(1959-1963)	communicable en 2023	"
7 H 34	(1960-1962)	communicable en 2022	"
7 H 35	(1963)	communicable en 2023	"
7 H 36	(1964)	communicable en 2024	"
7 H 37	(1959-1963)	communicable en 2023	"
7 H 38	(1961-1963)	communicable en 2023	"
7 H 39	(1960-1966)	communicable en 2026	"

N. B. : Les documents les plus récents du fonds, qui sont contenus dans le carton 7 H 40 (jusqu'en 1975), sont de la presse et de la documentation, dont la communication ne saurait être réservée.

*

¹²⁴ Le carton 7 H 11 contient également une pièce de 1964, mais il s'agit d'une étude dactylographiée sur les Forces françaises libres de la Côte française des Somalis, qui a pu être librement diffusée et dont il n'y a pas lieu de réserver la communication.

¹²⁵ Le carton 7 H 12 contient également des pièces de 1951, mais il s'agit seulement de photographies de paysages de la Côte française des Somalis.

I. Cartes, croquis et plans

- 7 H 1** Cartes 1922, 1939-1955
- Cartes françaises : de la région de Sardo, du lac Goum, de Djibouti et de Dikhil (1939), de la ville de Djibouti (1948), levée du terrain de Boulaos (s.d.), avant-projet de l'installation de repères pour la batterie de l'île du Héron (s.d.), plan de la région de l'Arta (s.d.), de la Côte française des Somalis (C.F.S.) (1947), croquis d'Ali-Sabieh (s.d.), de Ouéah (s.d.), domaine militaire de Djibouti (s.d.), croquis pour batterie d'artillerie (s.d.), carte d'Éthiopie et des régions limitrophes (s.d.), plans de Djibouti (1943), de Chabelley, de Guissi, et de Loyada (1945) de Djibouti et de Tadjoura (1951), du lac Abbé (1955), carte complète de la Côte française des Somalis (1947), plans des plateaux du Day et de l'Adonta (août-septembre 1949), de la mission géographique de la C.F.S. (avril-mai 1948), de la région de Douméria, de l'Alta, de Dobdob, de Dobi, de Dakka et de Dikhil (s.d.).
- (1939-1955)
- Cartes anglaises : de la Somalie française et de la région de Djibouti (1942), plan de Djibouti (1943), de Dikhil, de Djibouti, d'Obock et du Day (1943), de la région du lac Assal et Abbé (1939), de Djibouti, de Diré-Daoua et de Harrar (1942).
- (1939-1943)
- Cartes italiennes de la région d'Aiscia et d'Harrar (s.d.), de la Somalie (1922).
- 7 H 2** Ouvrages et matériel militaires (poste de direction de tir, poste directeur, ouvrages bétonnés) : croquis et plans. 1934-1938

II. Des débuts de la colonisation à la Seconde Guerre mondiale (1891-1940)

- 7 H 3** Délimitation territoriale et Première Guerre mondiale 1891, 1915-1917
- (Dossier 1) Négociations avec l'Éthiopie à propos de la délimitation de la concession française sur la Côte des Somalis : copies pour le ministre de la Guerre de correspondances du gouverneur d'Obock adressées au sous-secrétaire d'État aux Colonies (juillet à décembre 1891).

(d.2) Chemin de fer de Djibouti à Addis-Abeba : projet de loi (et annexe) portant approbation d'un avenant à la convention du 8 mars 1909 (document imprimé) (1915-1916).

(d.3) Lettres du consul de France à Aden adressées au ministre des Affaires étrangères : copies pour le ministre de la Guerre (1915-1917).

(d.4) Situation en Abyssinie, au Somaliland, dans l'Union Sud-Africaine et à Djibouti : correspondance des Affaires étrangères, notes, bulletins de renseignements, télégrammes (à noter : renseignements concernant le commerce et la fourniture d'armes à l'Abyssinie et les personnalités de l'empire éthiopien (1916-1917), mission allemande allant d'Abyssinie en Arabie (1917), deux cartes de la région Éthiopie et Somalie) (1916-1917).

- 7 H 4** Relations avec l'Italie en Éthiopie 1935-1937
 (Dossier 6)¹ Détachement de sécurité français stationnant à Diré-Daoua (Éthiopie) : correspondances avec le gouverneur, rapports et bulletins d'information (à noter : deux plans de Diré-Daoua, et pièce 44 : journaux de marche du détachement en mai 1936) (septembre 1935-février 1937).
 (d.7) Attribution de décorations, situation et réduction des effectifs du corps d'occupation : correspondance des ministres des Colonies, de la Guerre et des Affaires étrangères (1936-1937).
- 7 H 5** Gouverneur de la C.F.S. : rapports, arrêtés et décisions 1933-1940
 (Dossier 1) Rapports politiques mensuels (novembre 1935-mars 1938).
 (d.2-3) Décisions et arrêtés : (d.2) (1933-1939)
 (d.3) (1940).
- 7 H 6** Défense et renforcement 1933-1941
 (Dossier 1) réorganisation et renforcement des troupes : correspondance reçue du ministre des Colonies (1933-1939).
 (d.2) Fonctionnement de l'état-major du commandant supérieur des troupes : notes internes (1933-1939).
-

(d.3) Commandant de l'air à la C.F.S : instruction locale sur la défense passive contre les attaques aériennes (1936) ; rapport périodique de renseignements (mars-avril 1939).

(d.4) Situation à la C.F.S., perspectives d'action contre l'Italie et d'action concertée avec la Grande-Bretagne : notes et rapports (1938-1939) (à signaler : étude particulière de l'équipement des divers secteurs d'opérations pouvant être envisagés pour les troupes italiennes de l'Afrique orientale italienne (15 novembre 1939), note du ministre des Colonies concernant un plan d'action politique en Éthiopie en cas d'hostilités franco-italiennes (15 mars 1938).

(d.5) Conférence de M. Giuntini, administrateur des Colonies, sur la C.F.S., faite aux administrateurs en stage du centre de préparation au brevet de hautes études d'administration musulmane (juin 1939) ; plan de classement de la S.E.D.J. (section études de Djibouti) (novembre 1939).

(d.6) Projets de défense et de renforcement pour s'opposer à une attaque italienne : correspondances, notes et télégrammes des ministres des Colonies, de la Guerre et des Affaires étrangères (à noter : télégramme sur le débarquement clandestin de soldats allemands en Somalie italienne (janvier 1938), rapport du gouverneur de la C.F.S. sur *L'évolution islamique* (18 septembre 1937).

(d.7) Cheikh-Saïd : notes de renseignement, notices sur les droits de la France (1933, 1939-1941) (à signaler : note imprimée de M. Lagarde, sous-directeur d'Afrique et du Levant du ministère des Affaires étrangères, sur les droits de la France sur Cheikh-Saïd (27 février 1939) ; ordres et notes de service concernant l'ouvrage d'Ambocto (mars 1941).

- 7 H 7** Défense et coopération franco-britannique 1938-1940, 1969
(Dossier 1) Renforcement des effectifs : correspondance du ministre des Colonies, 1^{er} bureau (1938-1939).
(d.2) Défense de la C.F.S. et coopération franco-britannique : correspondance de l'état-major de la défense nationale au président du Conseil, ministre de la Défense nationale et de la Guerre (à noter : étude sur les renforcements français et

¹ Dossier 6 et 7 : Il s'agit des numéros portés sur les dossiers, mais il n'existe pas de dossier 1 à 5 dans ce carton.

italiens dans la région de la Côte des Somalis et de l'Abyssinie (janvier 1939) (1938-1939).

(d.3) Note de service et bulletin de renseignements (novembre 1939).

(d.4) Défense de la C.F.S. : organisation (juin 1938-mai 1940).

(d.5) Bulletins de renseignements des cercles d'Ali-Sabieh, de Dikhil et de Gobad (décembre 1938-décembre 1939).

(d.6) Troupes italiennes : bulletin de renseignements par le commandant supérieur des troupes de la C.F.S., 2^e bureau (mars 1939-mai 1940).

(d.7) défense de la C.F.S., action contre l'A.O.I. et coopération franco-britannique : rapports du commandant supérieur des troupes (état-major, 3^e bureau) sur les contacts avec les Britanniques (mai 1939-janvier 1940) ; La coopération franco-britannique face à l'A.O.I., article du général Appert (1969).

(d.8) coopération britannique : classeur chronologique des correspondances et rapport officiel de la conférence d'Aden, en anglais et en français (avril 1939-juin 1940).

(d.9) Télégrammes officiels franco-anglais (mai-juillet 1940).

(d.10) Reconnaissances et plans de défense avec croquis (janvier-mars 1940).

(d.11) ordres généraux du commandant supérieur des troupes (juin 1940) ; propositions de citation (septembre 1940).

(d.12) coopération franco-britannique : instructions, correspondances franco-anglaises (août 1939-mai 1940).

7 H 8 Plans et travaux de défense 1937-1942

(Dossier 1) Conférence franco-britannique d'Aden : rapport du capitaine de frégate commandant le Bougainville au ministre de la Marine (12 juin 1939).

(d.2) Commission consultative de défense de la C.F.S. : procès-verbaux (1937-1939).

(d.3) Plan de défense et de mobilisation des postes de Djibouti, d'Ali-Sabieh, de Dikhil, de Loyada, d'Obock d'Ouéah et de Tadjoura (1937-1939).

(d.4) Tableaux d'effectifs et de matériels (1937-1939).

- (d.5) Défense de la C.F.S. : plan, notes, correspondances, études (à signaler : étude du capitaine Ciccoli sur le plan de défense du poste de Dikhil et sur l'organisation des partisans, et étude du lieutenant Berne sur Ali-Sabieh) (1938).
- (d.6) Plan de défense : correspondance et ordre de défense du ministre des Colonies et du commandant supérieur des troupes de la C.F.S., 3^e bureau (1938-1939).
- (d.7) Plan de mobilisation (1938).
- (d.8) Travaux de défense : plans et comptes rendus (1938-1940).
- (d.9) Défense passive : consignes (1939-1940).
- (d.10) Reconnaissance des navires en temps de guerre : directive (1939).
- (d.11) Etude sur les conditions de la reprise de l'offensive par les troupes de la C.F.S. (1939).
- (d.12) Groupe mobile porté : organisation (1939-1940).
- (d.13) Travaux de défense, d'approvisionnement et de dotation de munitions : notes de service (1939-1940).
- (d.14) Transmissions : plans (1940).
- (d.15) Reconnaissances de points d'appui : notes et croquis (1937-1938).
- (d.16) Plans de défense et d'évacuation d'Ali-Faren, de Jiré, de Dikhil, d'Ali Sabieh, de Loyada et de Ouéah-Arta (1939-1942).
- (d.17) Envoi en renfort d'un bataillon de tirailleurs sénégalais : correspondance du ministre de la Guerre (1938-1939).

III. Seconde Guerre mondiale

- 7 H 9** État français 1939-1942
- (Dossier 1) Journal de marche (juin-décembre 1940).
- (d.2) Exécution des clauses de l'armistice : rapport du général Aymé (16 septembre 1940).
- (d.3) Opérations militaires : correspondance entre les ministres des Colonies, de la Défense nationale, des Affaires étrangères, de la Marine et le gouverneur de la C.F.S. (à noter : rapport du gouverneur Deschamps sur la situation à Djibouti du 17 juin au 2 août 1940 et le ralliement du général Legentilhomme au général de Gaulle) (1940).

- (d.4) Ordres généraux (à noter : ordre général du 22 avril 1941 portant condamnation de soldats passés au Somaliland anglais) (1941-1942).
- (d.5) Réorganisations militaires, mouvements et stationnements d'unités : notes et tableaux (1940-1942).
- (d.6) Notes de service du commandant supérieur des troupes (1940-1941).
- (d.7) Surveillance de la frontière : rapports (1940-1941).
- (d.8) Composition du corps d'occupation : rapport fait à la délégation italienne d'armistice (20 janvier 1941).
- (d.9) Reconnaissances d'avions : rapport mensuel sur l'activité en C.F.S. (janvier 1942), compte rendu de reconnaissance aérienne (décembre 1941), de mission aérienne (janvier 1942), bulletins d'activités (janvier-juillet 1942).
- (d.10) Mission de « couverture éloignée » du cercle de Dikhil : rapport de mission (1939) ; rapport mensuel du cercle d'Ali-Sabieh (janvier 1940).
- (d.11) Ordres de défense concernant Djibouti (1941-1942).
- (d.12) Secteur d'Obock et de Tadjoura : organisation (1941-1942).
- (d.13) Ordres généraux du commandant supérieur des troupes de la C.F.S., 1^{er} bureau (à signaler : avis de condamnation) (1941-1942).
- (d.14) *Djibouti français*, périodique d'informations (juillet 1941-octobre 1942), annoté par une main gaulliste ; transcription d'un tract du général Legentilhomme, avec sa réponse anti-gaulliste (25 avril 1941).
- (d.15) Commission consultative de défense de la C.F.S : procès-verbaux du 14 août 1942 et du 30 novembre 1942.
- (d.16) Bulletins de renseignements mensuels (à signaler : note de renseignements sur la bataille de Diégo-Suarez) (mars-mai 1942).
- (d.17) Télégrammes entre le commandant supérieur des troupes et le secrétaire d'État aux Colonies (mai-septembre 1942).
- (d.18) Rapports sur le moral du bataillon de tirailleurs sénégalais n°2 (1942).
- (d.19) Cartes d'opérations en C.F.S. et au Moyen-Orient (1942) ; demande britannique de sauf-conduit (15 décembre 1942).
- (d.20) Exécution des clauses de l'armistice à Djibouti : télégrammes (1940).

(d.21) État moral du corps d'occupation et éventualité d'une relève : rapport du général Truffert (3 mars 1942) ; rapatriement de personnel en service à la C.F.S. : note du gouverneur général Brévie (août 1942).

- 7 H 10** Forces française libres de la C.F.S. (F.F.L./C.F.S.) 1941-1943
(Dossier 1) Organisation : notes de service (juin 1941-mars 1942).
- (d.2) Organisation : rapports (à noter : rapport du chef de bataillon Appert sur les F.F.L./C.F.S. jusqu'au 31 janvier 1942 (février 1942) ; résumé du journal de marche des pelotons méharistes (septembre 1941- janvier 1942) ; rapport du lieutenant colonel Appert sur les F.F.L./C.F.S. jusqu'au 31 décembre 1942 (mars 1943) (1941-1943).
- (d.3) Télégrammes échangés avec Londres, Addis-Abeba et Nairobi : arrivée et départ (1942).
- (d.4) Ravitaillement prévu en cas de ralliement de Djibouti : correspondance, notes, listes, télégrammes ; transmission en chiffre : consignes (en français et en anglais) (1941-1942).
- (d.5) Organisation de Diré-Daoua dans le cadre des F.F.L. : notes de service (janvier-avril 1942).
- (d.6) Consignes de manœuvres et de combat : notes de service et programmes d'instruction (juillet-novembre 1942).
- (d.7) Service de sécurité : factures, notes de service, feuilles de déplacement (février-avril 1942).
- (d.8) Recrutement : notes et consignes (1941-1942).
- (d.9) Aviation et marine : comptes rendus et ordres d'opérations, notes de service, télégrammes (1941-1942).
- (d.10) Soldes et indemnité : notes et correspondance (1941-1942).
- (d.11) Equipement et ravitaillement : notes et correspondance (1941-1942).
- (d.12) Statut et missions : notes de service, correspondance, télégrammes (1941-1942).
- (d.13) Matériel, armement et munitions : correspondance et listes (1941-1942).
- (d.14) Correspondance du colonel Appert avec le colonel Watson, officier britannique de liaison des F.F.L. (mai-décembre 1942).

- (d.15) Accidents de circulation : comptes rendus (français et anglais) (1941-1942).
- (d.16) Personnel : situations d'effectifs, notes de service et avis de mutation (1941-1942).
- (d.17) Ordres généraux (1941-1942).

- 7 H 11-12** Guerre aux côtés des Alliés 1940-1946, 1951, 1964
- 7 H 11** Ralliement à la France libre 1940-1946, 1964
- (Dossier 1) Comptes rendus d'évasions des militaires de la Côte française des Somalis rejoignant les Forces françaises libres (1940-1942) ; administration des camps de militaires français internés (1940-1943).
- (d.2) Tracts gaullistes (1940).
- (d.3) Presse : *Djibouti libre* (juin-septembre 1941), *Le Réveil*, (octobre 1944).
- (d.4) Etudes sur la situation militaire de la Somalie française (1941-1942).
- (d.5) Blocus de Djibouti : avis de ralliements et ordres d'opérations (en anglais) (1941-1943).
- (d.6) Ralliement de Djibouti : rapports, correspondances (novembre-décembre 1942).
- (d.7) Reddition de Djibouti : rapport et convention (7 janvier 1943).
- (d.8) Médaille de la Résistance : mémoires de proposition (1943).
- (d.9) Personnel : sanctions, promotions, mutations, internement ; plan de relève des cadres européens au futur corps d'occupation de la C.F.S. (1943-1944).
- (d.10) Militaires internés en C.F.S. pour n'avoir pas rejoint la France combattante : rapports (1943-1944).
- (d.11) Actes d'engagement et de résiliation ; notes sur les F.F.L. européens ; listes d'engagés volontaires (1941-1946).

(d.12) Déclarations d'engagement dans la France combattante (janvier-février 1943).

(d.13) Accord concernant le ralliement de la C.F.S. aux Nations Unies après adhésion à la France combattante (28 au 29 décembre 1942).

(d.14) *Les forces française libres de la Côte française des Somalis*, étude du général Appert (décembre 1964).

(d.15) Liste des militaires ayant rallié les F.F.L. avant le 31 juillet 1943 (février 1946).

(d.16) Carte anglaise de la Somalie française (vers 1944) ; projet d'organisation d'un détachement motorisé somali (8 juillet 1942).

- 7 H 12** Opérations et organisation 1942-1946, 1951
(Dossier 1) Photographies de la C.F.S., du port de Djibouti, du Somaliland, de l'escadre d'Aden (à noter : photographies des lieux où fut signé l'accord de ralliement du 28 décembre 1942 ; de la maison de Henri de Monfreid à Obock en 1943) (1940-1943, 1951).
- (d.2) Organisation des troupes en liaison avec les britanniques : notes et correspondances en français et en anglais (1942-1943).
- (d.3) Etablissement d'une base britannique à Djibouti et organisation du commandement dans le cadre des armées alliées : convention franco-anglaise (janvier 1943).
- (d.4) Réorganisation des troupes : notes, instructions, tableaux (1943).
- (d.5) Acheminement de personnel notamment à destination de l'Afrique du Nord (A. F. N.) et de Madagascar : listes et tableaux (1943).
- (d.6) Mouvement de troupes : correspondance et télégrammes (juillet-août 1944).

(d.7) Annexe à l'accord signé entre le gouvernement anglais et le gouvernement éthiopien (5 février 1944).

(d.8) Situation de l'aviation et activités aériennes en C.F.S. : télégrammes, correspondance et tableaux (1943).

(d.9) Affectés spéciaux : correspondances, notes, décisions nominatives (mars 1943-février 1946).

(d.10) Relèves et passation de commandement : notes et procès-verbaux (1945).

(d.11) Occupation de postes français et italiens depuis 1939 sur le territoire de la circonscription d'Ali-Sabieh : liste des postes (avril 1945).

(d.12) *L'année cruciale*, publication par le critique militaire de la revue *La France libre*, juin 1940, juin 1941 (1944).

IV. L'après-guerre : politique, organisation, défense et renseignement²

- 7 H 13** Réorganisation des troupes 1925, 1944-1951
- (Dossier 1) Synthèse mensuelle de renseignements sur les régions frontières de la C.F.S. (1944-1948).
- (d.2-5) Organisation des troupes et réduction des effectifs : notes, correspondances avec le ministre de la France d'outre-mer (1945-1949)
- (d.2) (1945-1946)
- (d.3) (1947)
- (d.4) (1948)
- (d.5) (1949).
- (d.6) Ordre de bataille des unités de la C.F.S. (10 décembre 1946).
- (d.7) Effectifs de la C.F.S. : tableaux (août 1949).
- (d.8) Organisation militaire : rapport du commandant supérieur des troupes de la C.F.S. au ministre de la France d'outre-mer (15 juin 1950).
- (d.9) Ordre de bataille et stationnement des troupes (1945, 1949-1951).

² Certains documents sont antérieurs la fin de la guerre, notamment des plans de défense et des bulletins de renseignements.

(d.10) Réception à l'hôtel de ville du prince Taffari-Makonnen, héritier du trône et régent de l'empire d'Éthiopie, le 16 mai 1924, (publication) (1925).

7 H 14-15 Organisation et fonctionnement³

1945-1957

7 H 14 1945-1956

(Dossier 1) Défense des postes de Balh'o, d'Obock, d'Afambo, de Dikhil, d'As Ela, de Dawano et de Daguirou : consignes (imprimées et manuscrites) (1945).

(d.2) Extrait du plan de protection de la C.F.S. en cas de troubles intérieurs (1948).

(d.3) Bataillon autonome d'infanterie semi-motorisée (B.A.I.S.M.), projet de réorganisation : études et notes (imprimées et manuscrites) (1949-1950).

(d.4) Organisation du commandement : notes de service et ordres généraux (1951) ; élections législatives du 17 juin 1951 : note de service ; brigade de Djibouti de la gendarmerie nationale : procès-verbal d'un vol d'armes (1951).

(d.5) Milice, organisation : notes, tableaux, arrêtés, télégrammes (1952-1955).

(d.6) Dépenses du budget de l'État en C.F.S. et projet de réforme monétaire : rapports (1948).

(d.7) Réorganisation de la défense : rapports (1948).

(d.8) Ali-Sabieh : carnet de secteur (avec croquis) (1948).

(d.9) Poste de Ouéah, organisation : arrêtés, notes, fiches et correspondance (1950-1951).

(d.10) Station de pompage d'Ambouli, protection : analyse et croquis (1952) ; défense anti-aérienne de Djibouti : lettre du ministre de la France d'outre-mer au commandant en chef désigné de la Zone stratégique de l'Océan Indien (20 novembre 1952).

(d.11) Djibouti et lac Assal : plans et croquis (1947, 1956).

(d.12) Organisation : ordres généraux et note de service (1950, 1952).

7 H 15 1945-1957

(Dossiers 1-2) Missions de reconnaissance : comptes rendus, notes et cartes (1949-1951)

(d.1) (1949-février 1950)

(d.2) (novembre 1950-1951)

(d.3) exercice « Lagarde » de simulation de débarquement en C.F.S. : comptes rendus, plans, notes (1951).

(d.4) Sortie section S 6 : compte rendu (février 1954).

(d.5) Commandant supérieur des troupes, état-major : cahier d'enregistrement du courrier départ et arrivée (1945-1949).

(d.6) Pistes Djibouti-Ali Sabieh-Ouéah-lac Assal : études et cartes (1945).

(d.7) Mission franco-éthiopienne de délimitation : rapports et correspondance (1945-1948).

(d.8) Remise du poste d'Afambo aux Éthiopiens : procès-verbal (28 février 1954) ; ravitaillement de la mission d'abornement : compte rendu (octobre 1948).

(d.9) Possibilité d'organisation de guérilla en C.F.S. : étude (vers 1948).

(d.10) Micrométéorologie des climats d'Ayabele et de Djibouti : étude et graphique (1947).

(d.11) Notes sur la C.F.S., par le capitaine Muller (bureau des affaires politiques) (juin 1947).

(d.12) *Une mission au Yémen, 1947-1949*, conférence de l'ingénieur Gourlin, de l'Académie des sciences coloniales (1950).

(d.13) Frontières de la C.F.S. : rapport (vers 1949).

³ Les cartons 7 H 14 et 7 H 15 constituent un ensemble de documents qu'il demeure difficile de caractériser, de même qu'il est difficile de différencier les contenus des deux cartons. Il convenait pourtant de les laisser en l'état.

- (d.14) Évolution politique des populations de la C.F.S. : rapport (1949).
- (d.15) Attitude des Issas : correspondance (juin 1951) ; situation en Érythrée (juin 1953).
- (d.16) Commandant supérieur des troupes, état-major, classeur chronologique du courrier départ (1951-1952).
- (d.17) Commandant supérieur des troupes, direction du service du matériel et des bâtiments : rapports avec photographies (1949).
- (d.18) Présentation des différentes tenues des troupes d'outre-mer : album de photographies (vers 1950).
- (d.19) Inspection en C.F.S. du général Borgnis-Desbordes, inspecteur des forces terrestres d'outre-mer (F.T.O.M.) (janvier 1954) : rapport, fiche et correspondance (1953-1954).
- (d.20) Correspondance entre le ministre de la France d'Outre-mer et le gouverneur de la C.F.S. : télégrammes arrivée et départ (1957).

- 7 H 16** Coopération franco-britannique 1950-1955
- (Dossiers 1-3) Conférence d'états-majors franco-britannique de Nairobi (1950)
- (d.1) Fiches correspondant aux questions figurant à l'ordre du jour prévu (en français et en anglais) (1950).
- (d.2) Fiches intérieures (1950).
- (d.3) Procès-verbaux de la conférence (novembre 1950).
- (d.4) Conférence d'états-majors franco-britannique de Tananarive : fiches britanniques (en anglais) (juillet 1952).
- (d.5) Potentiel militaire britannique : rapport (1952).
- (d.6) Conférence d'états-majors franco-britannique de Tananarive : correspondances et fiches (juillet 1953).
- (d.7-8) Conférence d'états-majors franco-britannique de Nairobi (1953- 1954)
- (d.7) Correspondance et télégrammes (1953-1954).

(d.8) Fiches, correspondance et schémas (en français et en anglais (janvier 1954).

(d.9) conférences d'états-majors franco-britanniques : correspondance (1950-1955).

(d.10) Situation en Afrique orientale britannique : notes (1952-1955).

7 H 17-20 Plans de défense 1933-1953

7 H 17 1933-1937

(Dossier 1) Par le général Texier (vers 1933).

(d.2) Par le commandant Onno (juin-novembre 1933).

(d.3) Par le commandant de Jonquières (juillet 1935).

(d.4) Par le colonel Mulot dans le cadre du projet Mességué (1935-1936).

(d.5) Par le commandant Mességué (janvier 1937).

(d.6) Par le général André (juillet 1937).

(d.7) Par le lieutenant-colonel Mulot (septembre 1937).

(d.8) Par le lieutenant-colonel Truffert (décembre 1937).

7 H 18 1938-1942

(Dossier 1) Plan de protection de Djibouti par le colonel Truffert (septembre 1938).

(d.2) Projet de plan de défense provisoire de la C.F.S. (septembre 1938).

(d.3) Plan de défense (juin 1939).

(d.4) Organisation de la défense de la colonie (1938-1940).

(d.5) Ordre pour la défense de la position de Djibouti par le général Legentilhomme (février 1940).

(d.6) Ordre de défense (juin 1942).

7 H 19 1943-1946

(Dossier 1) Plan de défense (1943-1944).

(d.2) Consignes et notes de service (1944).

(d.3) Consignes des postes (1944).

(d.4) Extrait de plan de défense (1944).

(d.5) plan de défense de la C.F.S. avec pièces annexes (1944).

(d.6) Plans de défense des quartiers Nord-Ouest, du camp de Gabode, de l'aviation, des circonscriptions militaires d'Ali-Sabieh et de Tadjoura (1944).

(d.7) Annexe au plan de défense de la C.F.S. concernant les transmissions (1944-1946) ; plan de défense relatif aux opérations et aux services (1945), à l'intendance (1944), à la mise sur pied d'un train armé (1945), aux mesures de repli (1945).

7 H 20 1949-1953

(Dossier 1) Plan de défense de la direction de l'intendance (1949).

(d.2) Plan de protection et défense des cantonnements (1950).

(d.3) Plan de mobilisation des forces terrestres (1952).

(d.4) Plan de défense (1952).

7 H 21-22 Journaux de mobilisation

1952-1953

7 H 21 1952-1953

(Dossier 1) De la batterie des forces terrestres anti-aériennes (F.T.A.) (vers 1946).

(d.2) Du bataillon autonome d'infanterie semi-motorisée (B.A.I.S.M.) (vers 1949).

(d.3) De la batterie de côte (vers 1950).

(d.4) Du bataillon somali (vers 1951).

(d.5) De la compagnie de base et de quartier général (vers 1952).

(d.6) De la compagnie de sécurité (vers 1952).

(d.7) Du bataillon d'Africains d'A.E.F. (vers 1952).

(d.8) De la direction du service du matériel et des bâtiments de la C.F.S. (1952).

(d.9) Du dépôt de transition (vers 1952).

(d.10) Observations relatives aux journaux de mobilisation (1952).

(d.11) Journaux de mobilisation des forces terrestres : additifs (1952-1953).

(d.12) Plan de mobilisation des forces armées (septembre 1952).

7 H 22 1953

(Dossier 1) Commandement des forces armées de la C.F.S., état-major, 3^e bureau, mobilisation : classeur chronologique (1953).

(d.2) Journal de mobilisation de la batterie autonome d'artillerie coloniale (vers 1953).

(d.3) Du détachement de transmissions coloniales (1953).

(d.4) Du service de santé (1953).

(d.5) Plan de mobilisation des forces terrestres (1953).

7 H 23 Plans de mobilisation 1938-1961

(Dossier 1) Décrets et arrêtés (1938-1952) : correspondance entre le ministre de la France d'outre-mer et le commandant des forces armées (1950-1956) ; notes de service et tableaux d'effectifs (1952-1956) ; renforts en provenance de Madagascar, mobilisation des bataillons somali et sénégalais : correspondance et fiches (imprimées et manuscrites) (1951-1954) ; besoin en matériel : correspondance (1950-1954) ; marine : correspondance (1951-1954) ; aviation civile et météorologie : études et correspondance (1950- 1953) ; ressources en personnel des réserves : fiches et correspondance (1938-1953).

(d.2) Mobilisation civile : correspondance et tableaux (1952-1954) ; desserrement : correspondance, tableaux et instruction (1950-1953) ; affectations spéciales : correspondance (1951-1954) ; mobilisation du port : correspondance et instructions (1950-1952) ; mobilisation du chemin de fer franco-éthiopien : correspondance et rapports (1951-1952) ; organisation du service d'aumônerie à la mobilisation (1954).

(d.3) Plan de mobilisation : fiches et correspondance (1952-1957).

(d.4) Mobilisation : plan et correspondance (1956-1961).

- 7 H 24-27** Rapports annuels de renseignement 1934-1964
- 7 H 24** 1934-1952
(Dossier 1) (1934-1936, 1950-1951).
(d.2) Service de santé, service automobile et service de l'intendance : rapports annuels (1939-1940).
(d.3) Fiche relative au rapport annuel de 1951 (1952).
(d.4) Stationnement des troupes : plans et tableaux (1938-1939).
- 7 H 25** 1952-1953
(Dossier 1) (1952).
(d.2) (1953).
(d.3) Stationnement d'effectifs et dotations des corps et services des forces terrestres : tableaux (vers 1953).
- 7 H 26** 1959-1963
Rapports annuels (1959-1963) ; *Aperçu sur la Côte française des Somalis*, brochure (1960).
- 7 H 27** 1951-1964
(Dossier 1) Moral des troupes : rapports annuels (1952-1964).
(d.2) Situations d'effectifs : tableaux (1951-1964).
- 7 H 28-31** Organisation 1954-1965
- 7 H 28** 1954-1965
(Dossier 1) Organisation des forces terrestres (à noter : étude du capitaine de corvette Labrousse sur l'avenir stratégique de la C.F.S. dans la conjoncture actuelle du 26 avril 1957) (1954-1958).
(d.2) Organisation des effectifs : correspondance de l'état-major des forces terrestres stationnées outre-mer (E.M.F.T.O.M.) (1963-1964).

(d.3) Renforcement des forces terrestres de la C.F.S. : décisions portant création, dissolution et modification d'unités (1963, 1965).

(d.4) Affectation de personnels européens (officiers et sous-officiers) : notes, fiches, correspondance (1961-1962).

(d.5) Affectation de personnels particuliers (techniciens, interprètes) : correspondance (1960-1961) ; services effectués dans la milice locale : notes (1955-1962).

- 7 H 29** Réorganisation des troupes 1960-1961
 (Dossier 1) (1960).
 (d.2) (1961).
- 7 H 30** 1960-1962
 (Dossier 1) Secteur de la 4^e compagnie du 16^e bataillon d'infanterie de marine, cercles de Dikhil, d'Ali-Sabieh et de Tadjoura : dossiers opérationnels (avec croquis et plans (vers 1960).
 (d.2) Légion étrangère, implantation en C.F.S. et en Guyane : correspondance, notes et rapports (1962).
 (d.3) Réunions de défense du 30 octobre 1962 et du 6 novembre 1962 : décisions ; effectifs des troupes de marine dans l'ensemble des forces terrestres en 1963 : tableaux (1962).
- 7 H 31** 1955-1961
Côte française des Somalis, brochure (1956) ; réunion d'étude et d'informations de Djibouti du 26 novembre au 6 décembre 1957 : comptes rendus (tome 3 à 5 sur 5) ; réunion des attachés militaires français du Moyen-Orient à Djibouti : correspondance, fiches et télégrammes (1955) ; synthèse de renseignement du groupe de l'Océan Indien (avril 1961).

- 7 H 32-39** Rapports de renseignements⁴ 1959-1966
- 7 H 32** Synthèse de renseignements intérieurs (novembre 1959-mai 1963).
- 7 H 33** Notes de renseignements particuliers (1961-1962) ; synthèse de renseignements extérieurs (novembre 1959-mai 1963).
- 7 H 34** Renseignements ponctuels : notes et télégrammes (1960-1962) ; synthèses mensuelles de renseignements intérieurs (décembre 1959-octobre 1962) ; bulletins de renseignements hebdomadaires (janvier-décembre 1962).
- 7 H 35-36** Bulletins de renseignements hebdomadaires 1963-1964
- 7 H 35** (janvier-décembre 1963).
- 7 H 36** (janvier-juillet 1964).
- 7 H 37** Synthèse de renseignements intérieurs (novembre 1959-mai 1963)⁵ ; bulletins de renseignements hebdomadaires (juin-décembre 1964).
- 7 H 38** Synthèse de renseignements extérieurs (février 1961-mai 1963)⁶.
- 7 H 39** Synthèse de renseignements extérieurs (janvier 1960-mai 1963)⁷ ; bilan de renseignement de 1963 ; rapport sur le réseau routier de l'Arabie saoudite (mars 1966) ; rapport de mission sanitaire en Somalie (janvier-mars 1962).

⁴ Ces cartons contiennent plusieurs fois des rapports de renseignements en double ou en triple ; sans doute ont-ils été conservés parce qu'ils provenaient de bureaux différents. Nous nous sommes efforcés de signaler les cas de doublons les plus flagrants.

⁵ Ces documents recourent exactement ceux qui sont conservés dans 7 H 32.

⁶ Ces documents recourent ceux qui sont conservés dans 7 H 33.

⁷ Ces documents recourent ceux qui sont conservés dans 7 H 38 et 7 H 33.

- 7 H 40** Presse et documentation 1934, 1949, 1960-1975
- L'Éthiopie*, bulletin d'information périodique (août 1962-octobre 1966) ; « Djibouti, nos envoyés spéciaux au cœur de l'émeute », n°938 de *Paris-Match* (1^{er} avril 1967) ; *Djibouti*, n°171 de *T. A. M.* (février 1970) ; *L'Éthiopie et les pays somalis* de l'antenne de documentation géographique du commandement en chef des forces en Algérie (décembre 1960) ; *Pount*, bulletin de la société d'études de l'Afrique orientale (octobre 1966) ; *La France d'outre-mer* (avril et décembre 1949), guide pratique de Djibouti (mai 1960) ; *Revue des troupes coloniales* (mai-juin 1934) ; *Notice à l'usage des officiers appelés à servir en C.F.S.* du centre militaire d'information et de documentation de l'outre-mer (C.M.I.D.O.M.) (1963) ; *journal officiel* concernant l'organisation des responsabilités territoriales de défense dans les départements et territoires d'outre-mer (9 janvier 1964) ; *la Côte française des Somalis* par le gouverneur René Tiran, dans le bulletin d'information de l'association générale de prévoyance militaire (1964) ; recueil de coupures de presses du *Monde* et du *Figaro* (1964, 1966-1975) ; bibliographie sur l'Éthiopie de *l'Ethiopian Airlines* (juin 1967) ; bulletin de guerre des troupes coloniales (vers 1945-1946) ; notice sur la Somalie du ministre d'État, chargé du Sahara et des D.O.M.-T.O.M. (mai 1961) ; " *le 5^e R.I.C. de 1943 à 1946* ", par le général Huard (juillet 1970) ; *Un marsouin d'épopée, le général Lelong* ", extrait de *l'Ancre d'or* (décembre 1970) ; vocabulaire élémentaire d'arabe du territoire français des Afars et des Issas (janvier 1972) ; *Hymnes, chansons... de la coloniale et d'ailleurs* (1^{er} septembre 1971).

*

CÔTE FRANÇAISE DES SOMALIS (7 H)

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

N.B. : en ce qui concerne l'histoire de la C.F.S. avant les débuts de la colonisation, c'est-à-dire avant le milieu du XIX^e siècle, il convient de se reporter à des ouvrages portant sur l'Éthiopie (ou l'Abysinie), car le territoire de la future colonie n'avait pas alors de destin propre.

AGERON (Charles-Robert), COQUERY-VIDROVITCH (Catherine), MEYER (Jean), MEYNIER (Gilbert), REY-GOLDZEIGUER (Annie), TARRADE (Jean) et THOBIE (Jacques), *Histoire de la France coloniale*, Paris, Colin, 1991, 3 vol. : vol. 1 *La conquête (des origines à 1870)* ; vol. 2 *L'apogée (1871-1931)* et vol. 3 *Le déclin (1931 à nos jours)*.

ANTONELLI (Étienne), *L'Afrique et la paix de Versailles*, Paris, Grasset, 1921, 233 p.

AUBERT DE LA RÛE (Émile), *La Somalie française*, Paris, 1939, 161 p.

AYÉLÉ (Negussa), « La Corne d'Afrique et l'Afrique orientale dans la décennie du conflit mondial (1935-1945) », *L'Afrique et la Seconde Guerre mondiale*, colloque organisé par l'Unesco à Benghazi (Libye) du 10 au 13 novembre 1980, Paris, Unesco (Études et documents, 10), 1985, p. 81-95.

La Côte française des Somalis, notes et études documentaires, n°2774, série Outre-mer CXXI, Secrétariat Général du Gouvernement, La Documentation française, 29 avril 1961.

Consultation du 19 mars 1967 de la population de la Côte française des Somalis : rapports, notes et études documentaires, Secrétariat Général du Gouvernement, n°3393, La Documentation française, 20 mai 1967.

DECARY (Raymond), *La France de l'Océan Indien*, 1952, 314 p.

DESCHAMPS (Hubert), DECARY (Raymond) et MÉNARD (André), *La Côte française des Somalis, Réunion, Inde*, 1948, 209 p.

ÉSHÉTÉ (A.), « La Corne d’Afrique dans une décennie de conflits mondiaux (1935-1945) », *L’Afrique et la Seconde Guerre mondiale*, colloque organisé par l’Unesco à Benghazi (Libye) du 10 au 13 novembre 1980, Paris, Unesco (Études et documents , 10), 1985, p. 97-114.

GOUM (Ali), *Djibouti, création française, bastion de l’Empire*, Paris (comité de l’Afrique française), 1939, 56 p.

GUILLEREZ (B.), « Djibouti, caserne ou station-service maritime ? », *Défense nationale*, octobre 1975, p. 194-195.

- , « Djibouti, centre névralgique de la Corne d’Afrique », *Défense nationale*, février 1976, p. 79-87.

HANOTAUX (Gabriel) et MARTINEAU (Alfred), *Histoire des colonies françaises et de l’expansion de la France dans le monde*, tome 4 (A.E.F., A.O.F. et C.F.S.), Paris (société de l’histoire nationale), 1931, 611 p.

MONFREID (Henri de), *Les secrets de la Mer Rouge*, Paris, 1931.

- , *Le Radeau de la Méduse, ou comment fut sauvé Djibouti*, Paris, 1958, 183 p.

NOLDE (A.), « Djibouti : indépendance, oui mais... », *Défense nationale*, février 1976, p. 69-77.

Protocole provisoire du 27 juin 1977 fixant les conditions de stationnement des forces françaises sur le territoire de la République de Djibouti après l’indépendance, et les principes de la coopération militaire entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Djibouti, BOC/PP, n°49, 2 décembre 1985, p. 6781-6783.

ROCHET D’HÉRICOURT (Charles), *Voyage sur la côte orientale de la Mer Rouge, dans le pays d’Adel et le royaume de Choa*, Paris, Arthus Bertrand, 1841, 432 p.

- , *Second voyage sur les deux rives de la Mer Rouge, dans le pays d'Adel et le royaume de Choa*, Paris, Arthus Bertrand, 1846, 408 p.

Territoire français des Afars et des Issas, Djibouti (avec notamment des textes de A. MARTINEAU, ancien gouverneur de la C.F.S.), Paris, Debrousse, [vers 1973], 136 p.

YACONO (Xavier), *Les étapes de la décolonisation française*, Paris, P.U.F. (coll. *Que sais-je ?*), 1971 rééd. 1991, 128 p.

*

Abbé (lac) [République de Djibouti]

- plan, 7 H 1.

Abyssinie [Éthiopie]

- étude sur le renforcement des troupes italiennes, 7 H 7-2.
- situation politique, commerce et fourniture d'armes, 7 H 3-4.

Voir aussi : *Éthiopie*.

Abyssinie-Arabie (mission allemande)

Voir : *Allemagne*.

Aden [Yémen]

- lettres du consul de France, 7 H 3-3.
- photographies, 7 H 12-1.
- escadre des Forces françaises libres de la Côte française des Somalis, 7 H 12-1.
- conférence d'états-majors franco-britannique d'Aden, 7 H 7-8, 7 H 8-1.

Adonta [Érythrée]

- plan, 7 H 1.

Afambo (poste) [Éthiopie]

- défense, 7 H 14-1.
- remise du poste aux Éthiopiens, 7 H 15-8.

Afars, 7 H *passim*.

Afrique du Nord

- acheminement de personnel depuis la Côte française des Somalis, 7 H 12-5.

Afrique orientale italienne (A.O.I.), 7 H 7-7.

- troupes italiennes, 7 H 6-4, 7-6.

Afrique du Sud, 7 H 3-4.

Aiscia [Éthiopie]

- carte, 7 H 1.

Ali-Faren [République de Djibouti]

- défense et évacuation, 7 H 8-16.

Ali-Sabieh (ou *Ali-Sabiet*) [République de Djibouti]

- bulletin de renseignements du cercle, 7 H 7-5.
- carnets de secteur, 7 H 14-8.
- carte, 7 H 1.
- circonscription militaire, 7 H 19-6.
- défense, 7 H 8-3, 8-16, 19-6.
- dossier opérationnel, 7 H 30-1.
- étude, 7 H 8-5.
- évacuation, 7 H 8-16.
- mobilisation des postes, 7 H 8-3.
- occupation des postes, 7 H 12-11.
- rapport mensuel du cercle, 7 H 9-10.

Allemagne

- débarquement en Somalie italienne, 7 H 6-6.

- mission en *Abyssinie-Arabie*, 7 H 3-3.

Alliés

- ralliement de la Côte française des Somalis (décembre 1942), 7 H 11, 7 H 12.

Alta [Érythrée]

- plan, 7 H 1.

Ambocto [Éthiopie], 7 H 6-7.

Ambouli (station de pompage) [République de Djibouti]

- protection, 7 H 14-10.

ANDRÉ, général

- plan de défense de la Côte française des Somalis, 7 H 17-6.

APPERT (Raymond), général, 7 H 7-7, 10-2, 10-14, 11-14.

Voir aussi : Forces françaises libres de la Côte française des Somalis.

Arabie saoudite

- réseau routier, 7 H 39.

Armistice de 1940

- exécution des clauses en Côte française des Somalis, 7 H 9-2, 9-8, 9-20.

Voir aussi : LEGENTILHOMME.

Arta [République de Djibouti]

- plan, 7 H 1.
- défense et évacuation, 7 H 8-16.

As Ela (poste) [République de Djibouti]

- défense, 7 H 14-1.

Assal (lac) [République de Djibouti]

- croquis, 7 H 14-11.
- plan, 7 H 1.

Attachés militaires français du Moyen Orient

- réunion de Djibouti, 7 H 31.

Aumônerie de la Côte française des Somalis

Voir : service d'aumônerie de la C.F.S.

Automobile

Voir : service automobile.

Ayabélé [République de Djibouti]

- climat, 7 H 15-10.

AYMÉ (Georges), général, 7 H 9-1.

Balh'o (poste) [République de Djibouti]

- défense, 7 H 14-1.

Bataillon d'Africains d'A.E.F.

- journal de mobilisation, 7 H 21-7.

- Bataillon autonome d'infanterie semi-motorisée (B.A.I.S.M.) de la Côte française des Somalis
 - journal de mobilisation, 7 H 21-2.
 - réorganisation, 7 H 14-3.
- 16^e Bataillon d'infanterie de marine (B.I.Ma)
 Voir : 4^e compagnie du B.I.Ma.
- Bataillon de tirailleurs sénégalais
 - envoi en renfort en Côte française des Somalis, 7 H 8-17.
- 2^e bataillon de tirailleurs sénégalais de la Côte française des Somalis
 - rapport sur le moral, 7 H 9-18.
- Bataillon sénégalais de la Côte française des Somalis
 - mobilisation, 7 H 23-1.
- Bataillon somali de la Côte française des Somalis
 - journal de mobilisation, 7 H 21-4.
 - mobilisation, 7 H 23-1.
- Batterie autonome d'artillerie coloniale de la Côte française des Somalis
 - journal de mobilisation, 7 H 22-2.
- Batterie de côte de la Côte française des Somalis
 - journal de mobilisation, 7 H 21-3.
- BERNE, lieutenant, 7 H 8-5.
- BORGNIS-DESBORDES (André), général, inspecteur des F.T.O.M., 7 H 15-19.
- « Bougainville » (Le), 7 H 8-1.
- Boulaos* [République de Djibouti]
 - carte, 7 H 1.
- BRÉVIE, gouverneur général, 7 H 9-21.
- Bulletins de renseignements sur la Côte française des Somalis
 Voir : renseignement en C.F.S..
- 1^{er} bureau du commandement supérieur des troupes de la Côte française des Somalis
 - ordres généraux, 7 H 9-13.
- 2^e bureau du commandement supérieur de la Côte française des Somalis
 Voir : renseignement en C.F.S..
- 3^e bureau du commandement supérieur des troupes de la Côte française des Somalis, 7 H 8-6, 22-1.
- 1^{er} bureau du ministère des Colonies
 - correspondance, 7 H 7-1.
- Cartes et plans de la Côte française des Somalis, 7 H 1, 7 H 2, 11-16, 15-1-2-3.
- Centre militaire d'information et de documentation de l'outre-mer (C.M.I.D.O.M.)
 - information sur la Côte française des Somalis, 7 H 40.
- Cercles [circonscriptions de la Côte française des Somalis]
 Voir : *Ali-Sabieh*, *Dikhil*, *Djibouti*, *Tadjoura*.
Chabelley [République de Djibouti]
 - plan, 7 H 1.
Cheikh-Saïd [Yémen]
 - droits de la France, 7 H 6-7.
- Chemin de fer franco-éthiopien
 Voir : *Djibouti-Addis-Abeba*.
- CICCOLI, capitaine, 7 H 8-5.
- Citations en Côte française des Somalis, 7 H 7-11.
- Colonies
 Voir : ministre des Colonies.
- Commandement de l'air en Côte française des Somalis
 - instruction, 7 H 6-3.
- Commandement supérieur des troupes (ou des forces armées) de la Côte française des Somalis, 7 H *passim*.
- Commission consultative de défense de la Côte française des Somalis, 7 H 8-2, 9-15.
- Compagnie de base de la Côte française des Somalis
 - journal de mobilisation, 7 H 21-5.
- Compagnie de sécurité de la Côte française des Somalis
 - journal de mobilisation, 7 H 21-6.
- 4^e Compagnie du 16^e bataillon d'infanterie de marine (B.I.Ma)
 - dossier opérationnel en Côte française des Somalis, 7 H 30-1.
- Condamnations après le ralliement de la Côte française des Somalis aux Nations Unies
 - avis, 7 H 9-13.
- Conférences d'états-majors franco-britannique d'Aden (1939-1940), 7 H 8-1, 7 H 7-8.
- Conférences d'états-majors franco-britanniques de Nairobi

- 1950, 7 H 16-1-2-3.
- 1953-1954, 7 H 16-7-8.
- Conférence d'états-majors franco-britannique de Tananarive (1952-1953), 7 H 16-4, 16-6.
- Coopération franco-britannique en Côte française des Somalis, 7 H 6-4, 6-6, 7, 11, 12, 16.
- Voir aussi : conférences d'états-majors franco-britanniques.
- Corps d'occupation (ou Troupes, ou Forces armées) de la Côte française des Somalis, 7 H *passim*, 7 H 11-9.
- composition, 7 H 9-8.
- effectifs, 7 H 4, 7-1, 25-3, 30-3.
- état moral, 7 H 9-18, 9-21.
- journal de marche, 7 H 9-1.
- organisation, 7 H 28, 7 H 29, 7 H 30, 7 H 31.
- Voir aussi : plans de mobilisation de la C.F.S., journaux de mobilisation en C.F.S., troupes en C.F.S.
- Côte française des Somalis* (C.F.S.), ou *Territoire français des Afars et des Issas* (T.F.A.I.) 7 H *passim*.
- activités aériennes, 7 H 12-8.
- avenir stratégique, 7 H 28-1.
- bureau d'étude, 7 H 34.
- dépense du budget de l'État, 7 H 14-6.
- documentation, 7 H 40.
- effectifs, 7 H 13-7.
- étude, 7 H 31, 7 H 40.
- frontières, voir : frontières de la C.F.S.
- guérilla, 7 H 15-9.
- militaires internés, 7 H 11-10.
- mission géographique, 7 H 1.
- personnel, 7 H 9-21.
- populations, 7 H 15-14.
- protection, 7 H 14-2.
- rapport d'inspection, 7 H 15-19.
- rapport sur l'activité, 7 H 9-9.
- réforme monétaire, 7 H 14-6.
- unités, 7 H 13-6.
- Couverture éloignée du cercle de Dikhil
- Voir : *Dikhil* [République de Djibouti].
- Daguirou* (poste) [Daguirou, République de Djibouti]
- défense, 7 H 14-1.
- Dakka* [Yémen]
- plan, 7 H 1.
- Dawano* [République de Djibouti]
- défense, 7 H 14-1.
- Day* [République de Djibouti]
- plan, 7 H 1.
- Débarquement allemand en Somalie italienne, 7 H 6-6.
- Décorations en Côte française des Somalis, 7 H 4-5.
- Défense de la Côte française des Somalis, 7 H 6-6, 7-7, 8-5, 9-11, 14-7, 18-5.
- défense anti-aérienne, 7 H 14-10.
- défense passive, 7 H 6-3, 8-9.
- organisation, 7 H 7-4, 18-4.
- travaux de défense, 7 H 8-8, 8-13.
- Voir aussi : plans de défense, de la C.F.S., ordres de défense en C.F.S., commission consultative de défense de la C.F.S..
- Défense de Djibouti
- Voir : Défense de la Côte française des Somalis, plans de défense de la C.F.S.
- DESBORDES
- Voir : BORGNIS-DESBORDES (André).
- DESCHAMPS (Hubert), gouverneur de la Côte française des Somalis, 7 H 9-3.
- Dépense du budget de l'État en Côte française des Somalis, 7 H 14-6.
- Dépôt de transition de la Côte française des Somalis
- journal de mobilisation, 7 H 21-9.
- Détachement de sécurité de Diré-Daoua
- Voir : *Diré-Daoua*.
- Détachement de transmissions coloniales de la Côte française des Somalis
- journal de mobilisation, 7 H 22-3.
- Détachement de transport de la Côte française des Somalis
- Voir : service automobile de la C.F.S.
- Détachement motorisé somali de la Côte française des Somalis
- projet d'organisation, 7 H 11-16.
- Diégo-Suarez* [Madagascar]
- bataille (1942), 7 H 9-16.
- Dikhil* [République de Djibouti]
- bulletin de renseignement du cercle, 7 H 7-5.
- carte, 7 H 1.

- défense, 7 H 8-3, 8-5, 8-16, 14-1.
 - dossier opérationnel du cercle, 7 H 30-1.
 - évacuation, 7 H 8-16.
 - mission de couverture éloignée, 7 H 9-10.
 - mobilisation, 7 H 8-3.
 - photographies, 7 H 12-1.
 - plans, 7 H 1.
- Direction de l'intendance de la Côte française des Somalis
- plan de défense, 7 H 20-1.
- Voir aussi : service de l'intendance en C.F.S.
- Direction du service du matériel et des bâtiments de la Côte française des Somalis
- journal de mobilisation, 7 H 21-8.
 - photographies des réalisations, 7 H 15-17.
- Diré-Daoua* [Dirédaoua, Éthiopie]
- détachement français de sécurité, 7 H 4-6, 10-5.
 - plan, 7 H 1, 4-6.
- 2^e division de l'état-major des forces armées
- réunion d'étude de Djibouti (26 novembre-6 décembre 1957), 7 H 31.
- Djibouti* [République de Djibouti], 7 H *passim*.
- armistice de 1940, 7 H 9-2, 9-8, 9-20.
 - base britannique, 7 H 12-3.
 - cartes, 7 H 1.
 - climat, 7 H 15-10.
 - domaine militaire, 7 H 1.
 - événements (17 juin-2 août 1940), 7 H 9-3 ; voir aussi : LEGENTILHOMME.
 - *Le réveil*, 7 H 11-3.
 - milice, 7 H 14-5.
 - photographies, 7 H 12-1.
 - plans, 7 H 1.
 - postes, 7 H 8-3.
 - protection, 7 H 18-1.
 - rattachement aux Nations Unies, 7 H 11-6.
 - ravitaillement, 7 H 10-4.
 - reddition (27 novembre-28 décembre 1942), 7 H 11-7.
 - télégrammes, 7 H 9-17.
- Voir aussi : Côte française des Somalis, *Djibouti français*, *Djibouti libre*, Forces françaises libres de la C.F.S., *Gabode*, gouverneur de Djibouti, rattachement de la C.F.S. aux Nations Unies.
- Djibouti-Addis-Abeba*
- chemin de fer, 7 H 3-2, 23-2.
- Djibouti-Ali-Sabieh-Ouéah-lac Assal* (pistes)
- études et cartes, 7 H 15-6.
- Djibouti français*, périodique, 7 H 9-14.
- Djibouti libre*, périodique, 7 H 11-3.
- Voir aussi : Forces françaises libres de la Côte française des Somalis, rattachement de la C.F.S. aux Nations Unies.
- Dobdob* [République de Djibouti]
- plan, 7 H 1.
- Dobi* [Éthiopie]
- plan, 7 H 1.
- Documentation sur la Côte française des Somalis, 7 H 40.
- Douméria* [République de Djibouti]
- plan, 7 H 1.
- Effectifs en Côte française des Somalis, 7 H 23-1.
- des Forces françaises libres de la C.F.S., 7 H 10-16.
 - organisation, 7 H 28-2.
 - situations, 7 H 27-2.
 - stationnement, 7 H 13-9, 24-4, 25-3.
 - tableaux, 7 H 8-4, 13-7.
- Voir aussi : *Côte française des Somalis*, corps d'occupation de la C.F.S., Forces françaises libres de la C.F.S.
- Empereur d'Éthiopie
- Voir : HAILÉ SÉLASSIÉ I^{er}.
- Épuration en Côte française des Somalis
- Voir : personnel militaire en C.F.S.
- Voir aussi : Forces françaises libres de la C.F.S., militaires internés en C.F.S., rattachement de la C.F.S. aux Nations unies.
- Érythrée*, 7 H *passim*, 7 H 15-15.
- Voir aussi : *Adonta*, *Alta*.
- État-major de la Défense nationale
- correspondance, 7 H 7-2.
- État-major des forces terrestres stationnées outre-mer (E.M.F.T.O.M.)
- correspondance, 7 H 28-2.
- Éthiopie*, 7 H 3-3.
- action politique, 7 H 6-4.
 - carte, 7 H 1.
 - presse, 7 H 40.

- / France, 7 H *passim*.
 - mission franco-éthiopienne de délimitation, 7 H 15-7.
 Voir aussi : *Afambo*.
- / Grande-Bretagne
 - accord signé entre les gouvernements, 7 H 12-7.
 Voir aussi : *Abyssinie*, *Aiscia*, *Diré-Daoua*, *Dobi*, *Giggiga*, *Harrar*, TAFFARI-MAKONNEN [HAILÉ SÉLASSIÉ I^{er}], *Urso*.
- Évacuation des postes de la Côte française des Somalis, 7 H 8-16.
- Évasions
 - comptes rendus des militaires de la Côte française des Somalis ayant rejoint les Forces françaises libres, 7 H 11-1.
 Voir aussi : Forces françaises libres de la C.F.S., ralliement de la C.F.S. aux Nations unies.
- Forces françaises libres de la Côte française des Somalis (F.F.L./C.F.S.), 7 H 10.
 - engagement, 7 H 11-11, 11-12.
 - escadre d'Aden, 7 H 12-1.
 Voir aussi : APPERT, coopération franco-britannique, *Djibouti Libre*, évasions, ralliement de la C.F.S., tracts gaullistes en C.F.S.
- Forces armées de la Côte française des Somalis
 Voir : corps d'occupation de la C.F.S..
- Forces terrestres anti-aériennes en Côte française des Somalis (F.T.A.)
 - batterie, journal de mobilisation, 7 H 21-1.
- Forces terrestres stationnées outre-mer (F.T.O.M.)
 - inspecteur BORGNIS-DESBORDES, 7 H 15-19.
- Franco-éthiopien (chemin de fer)
 Voir : *Djibouti-Addis-Abbeba*.
- Frontières de la Côte française des Somalis
 - incidents avec Italiens, 7 H 6-6, 12-11.
 - rapport, 7 H 15-13.
 - surveillance, 7 H 9-7.
 - synthèse de renseignements, 7 H 13-1.
- Gabode* (camp) [Djibouti, République de Djibouti]
 - défense, 7 H 19-6.
- Gendarmerie en Côte française des Somalis
 - procès-verbal, 7 H 14-3.
- GAULLE (DE), Charles, général
 Voir : LEGENTILHOMME, ralliement de la Côte française des Somalis aux Nations Unies, tracts gaullistes en C.F.S.
- GIUNTINI, administrateur des colonies, 7 H 6-5.
- Gobad* (cercle) [République de Djibouti]
 - bulletin de renseignements, 7 H 7-5.
- Goum* [République de Djibouti]
 - carte, 7 H 1.
- GOURLIN, ingénieur, 7 H 15-12.
- Gouverneur d'Obock
 - correspondance avec le sous-secrétaire d'État aux Colonies, 7 H 3-1.
- Gouverneur de la Côte française des Somalis, 7 H *passim*, 7 H 6-6, 9-3, 15-20.
 - rapports, arrêtés et décisions, 7 H 5.
- Grande-Bretagne*
 - situation en Afrique orientale britannique, 7 H 16-10.
 - / Éthiopie
 - accord signé entre les gouvernements, 7 H 12-7.
 - / France
 - *Cheikh-Saïd* [Yémen] (droits de la France), 7 H 6-7.
 - coopération militaire en Côte française des Somalis, 7 H 6-4, 6-6, 7 H 7, 11, 12, 16.
 Voir aussi : conférences d'états-majors franco-britanniques (Aden, Nairobi, Tananarive), Forces françaises libres de la C.F.S..
- Groupe de l'Océan Indien
 - synthèse de renseignements, 7 H 31.
- Groupe des pelotons méharistes de la Côte française des Somalis
 - journal de marche, 7 H 10-2.
- Groupe mobile porté de la Côte française des Somalis
 - organisation, 7 H 8-12.
- Guérilla en Côte française des Somalis
 - étude, 7 H 15-9.
 Voir aussi : partisans en C.F.S..
- Guissi* [République de Djibouti]
 - plan, 7 H 1.

Guyane

- implantation de la Légion étrangère, 7 H 30-2.

HAILÉ SÉLASSIÉ I^{er}, empereur d'Éthiopie

Voir : TAFFARI-MAKONNEN.

Voir aussi : *Éthiopie*.

Harrar [Harar, Éthiopie]

- carte et plan, 7 H 1.

Héron (île du) [République de Djibouti]

- batterie, carte, 7 H 1.

HUARD (Paul), général, 7 H 40.

Inspection en Côte française des Somalis, 7 H 15-19.

Intendance en Côte française des Somalis

Voir : direction de l'intendance de la C.F.S., Forces françaises libres de la C.F.S., service de l'intendance en C.F.S.

Issas, 7 H *passim*, 7 H 15-15.

Italie

- / France

- détachement français de sécurité de Diré-Daoua [Dirédaoua, Éthiopie], 7 H 4-6, 10-5.

Voir : frontières de la Côte française des Somalis, Afrique orientale italienne (A.O.I), *Somalie italienne*.

Jiré [République de Djibouti]

- défense et évacuation, 7 H 8-16.

JONQUIÈRES (de), commandant

- plan de défense de la Côte française des Somalis, 7 H 17-3.

Journal de marche en Côte française des Somalis

- du corps d'occupation de la C.F.S., 7 H 9-1.
- du groupe des pelotons méharistes de la C.F.S., 7 H 10-2.

Journaux de mobilisation en Côte française des Somalis, 7 H 21, 22.

Voir aussi : plan de mobilisation de la C.F.S.

Kenya

- situation, 7 H 16-10.

Voir aussi : *Nairobi*.

LABROUSSE, capitaine de corvette

- rapport sur l'avenir stratégique de la Côte française des Somalis, 7 H 28-1.

« Lagarde »

- exercice de simulation de débarquement en Côte française des Somalis, 7 H 15-3.

LAGARDE, sous-directeur d'Afrique et du Levant du ministère des Affaires étrangères

- note sur les droits de la France sur *Cheikh-Saïd*, 7 H 6-7.

LEGENTILHOMME (Paul), général, 18-5.

- ralliement au général de Gaulle, 7 H 9-3, 9-14.

- ordre de défense de la Côte française des Somalis, 7 H 18-5.

Voir aussi : Forces françaises libres de la C.F.S., ralliement de la C.F.S. aux Nations unies.

Légion étrangère en Côte française des Somalis, 7 H 30-2.

LELONG (Pierre), général, 7 H 40.

L'Éthiopie, 7 H 40.

Le réveil, 7 H 11-3.

Loyada [République de Djibouti]

- défense, 7 H 8-3, 8-16.
- évacuation, 7 H 8-16.
- mobilisation, 7 H 8-3.
- plan, 7 H 1.

Madagascar

- acheminement de personnel, 7 H 12-5.
- renforts, 7 H 23-1.

Voir aussi : *Diégo-Suarez*, *Tananarive*.

Méharistes de la Côte française des Somalis

- journal de marche des pelotons méharistes, 7 H 10-2.

MESSÉGUÉ, commandant, 7 H 17-5.

- plan de défense de la Côte française des Somalis, 7 H 17-4.

Voir aussi : défense de la C.F.S.

Météorologie de la Côte française des Somalis, 7 H 23-1.

Milice indigène de la Côte française des Somalis, 7 H 14-5, 7 H 29-5.

Militaires internés en Côte française des Somalis pour n'avoir pas rejoint les Forces françaises libres, 7 H 11-10.

Voir aussi : Forces françaises libres de la C.F.S., personnel militaire en C.F.S., ralliement de la C.F.S. aux Nations Unies.

Ministre de la Défense nationale

- correspondance, 7 H 7-2, 9-3.

- Ministre de la France d'Outre-mer
Voir : ministre des Colonies.
- Ministre de la Guerre
- correspondance, 7 H 4, 6-1, 7-2.
- Ministre de la Marine, 7 H 8-1, 9-3.
- Ministre des Colonies (ou sous-secrétaire d'État aux Colonies, ou secrétaire d'État aux Colonies, ou ministre de la France d'Outre-mer)
- correspondance à propos de la Côte française des Somalis, 7 H 3-1, 4, 6-1, 8-6, 9-3, 9-17, 13-2-3-4-5, 15-20.
- Ministre des Affaires étrangères, 7 H 4.
- correspondance, 7 H 9-3.
- Mission allemande en Abyssinie-Arabie
Voir : *Allemagne*.
- Mission d'abornement en Côte française des Somalis
- ravitaillement, 7 H 15-8.
- Mission franco-éthiopienne de délimitation en Côte française des Somalis
Voir : *Éthiopie*.
- Mission sanitaire en Somalie
- rapport, 7 H 39.
- Mobilisation en Côte française des Somalis, 7 H 8-3, 8-7, 22-1, 23.
- mobilisation civile, 7 H 23-2.
Voir aussi : journaux de mobilisation en C.F.S., plans de défense de la C.F.S., plans de mobilisation de la C.F.S.
- MONFREID (Henri de), écrivain, 7 H 12-1.
- Moral en Côte française des Somalis, 7 H 9-18, 9-21, 27-1.
- Mouvement de troupes en Côte française des Somalis
Voir : troupes en C.F.S.
Voir aussi : corps d'occupation de la C.F.S.
- MULLER, capitaine, bureau des affaires politiques, 7 H 15-11.
- MULOT, colonel
- plan de défense de la Côte française des Somalis, 7 H 17-4, 17-7.
- Nairobi* [Kenya]
- conférence d'états-majors franco-britannique (1950), 7 H 16-3.
- conférence d'états-majors franco-britannique (1953-1954), 7 H 16-7-8.
- Voir aussi : *Kenya*.
- Obock* [République de Djibouti]
- défense, 7 H 8-3, 14-1.
- mobilisation, 7 H 8-3.
- organisation du secteur, 7 H 9-12.
- photographies, 7 H 12-1.
- plan, 7 H 1.
Voir aussi : gouverneur d'Obock.
- ONNO, commandant
- plan de défense, 7 H 17-2.
- Ordre de bataille en Côte française des Somalis, 7 H 13-6, 13-9.
- Ordre de défense en Côte française des Somalis, 7 H 18-5-6.
- Ordres généraux en Côte française des Somalis, 7 H 9-4, 9-13, 10-17.
- Ouéa* ou *Ouéah* [République de Djibouti]
- croquis, 7 H 1.
- défense, 7 H 8-3.
- mobilisation, 7 H 8-3.
- organisation du poste, 7 H 14-9.
- postes, 7 H 8-3.
- Ouéah-Arta*
- défense et évacuation, 7 H 8-16.
- Ouvrages militaires en Côte française des Somalis
- croquis et plans, 7 H 2.
- Partisans en Côte française des Somalis
- étude, 7 H 15-9.
- organisation, 7 H 8-5.
- Pelotons méharistes de la Côte française des Somalis
- journal de marche, 7 H 10-2.
- Personnel militaire en Côte française des Somalis
- acheminement, 7 H 12-5.
- affectation, 7 H 28-5.
- affectations spéciales, 7 H 12-9, 23-2.
- condamnations, 9-13.
- épuration et sanctions, 7 H 11-9.
- Forces françaises libres, 7 H 10-12, 10-16.
- rapatriement, 7 H 9-21.
Voir aussi : corps d'occupation de la C.F.S., effectifs militaires en C.F.S., troupes en C.F.S.
- Photographies de la Côte française des Somalis, 7 H 12-1, 15-17-18.

- Pistes de la Côte française des Somalis
 Voir : *Djibouti-Ali-Sabieh-Ouéah-lac Assal*.
- Plans de la Côte française des Somalis, 7 H 1, 7 H 2, 11-16, 15-1-2-3.
- Plans de défense de la Côte française des Somalis, 7 H 7-10, 8-3, 8-6, 8-16, 17, 18, 19, 20.
 Voir aussi : défense de la C.F.S., journaux de mobilisation en C.F.S., plans de mobilisation de la C.F.S.
- Plans de mobilisation de la Côte française des Somalis, 7 H 8-3, 8-7, 20-3, 21-12, 22-5, 23.
 Voir aussi : journaux de mobilisation en C.F.S., plans de défense de la C.F.S.
- Populations de la Côte française des Somalis, 7 H 15-14.
- Président du Conseil
 - correspondance relative à la Côte française des Somalis, 7 H 7-2.
- Presse relative à la Côte française des Somalis, 7 H 40.
 - *Djibouti français*, 7 H 9-14.
 - *Djibouti libre*, 7 H 11-3.
 - *Le réveil*, 7 H 11-3.
- Ralliement de la Côte française des Somalis aux Nations Unies, 7 H 10-4, 11.
 Voir aussi : *Djibouti libre*, évasions, Forces françaises libres de la C.F.S., LEGENTILHOMME, tracts gaullistes en C.F.S.
- Rapatriement de personnel militaire de la Côte française des Somalis
 Voir : personnel militaire en C.F.S.
- Rapports politiques mensuels du gouverneur de la Côte française des Somalis, 7 H 5-1.
- Rapports de renseignement relatifs à la Côte française des Somalis
 Voir : renseignement en C.F.S.
- Ravitaillement de la Côte française des Somalis
 Voir : *Djibouti*, mission d'abornement.
- Reconnaissances en Côte française des Somalis, 7 H 7-10, 8-15.
 - aériennes, 7 H 9-9.
 - navires, 7 H 8-10.
- Reddition de Djibouti
 Voir : ralliement de la Côte française des Somalis aux Nations Unies.
- Réforme monétaire en Côte française des Somalis, 7 H 14-6.
- Renforts pour la Côte française des Somalis, 7 H 6-1, 8-17, 23-1.
- Renseignement en Côte française des Somalis, 7 H 3-4, 6-3, 6-7, 7-5, 13-1.
 - rapports annuels, 7 H 24, 25, 26, 27.
 - rapports, synthèses et bulletins hebdomadaires et mensuels, 7 H 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39.
- Réseau routier
 - en Arabie Saoudite, 7 H 39.
- Routes
 - réseau routier en Arabie Saoudite, 7 H 39.
- Santé en Côte française des Somalis
 Voir : service de santé de la C.F.S.
- Sardo* [République de Djibouti]
 - carte, 7 H 1.
- Secrétaire d'État aux colonies
 Voir : ministre des Colonies.
- Section études de Djibouti (S.E.D.J.)
 - plan de classement, 7 H 6-5.
- Sécurité en Côte française des Somalis
 Voir : service de sécurité en C.F.S.
 Voir aussi : *Diré-Daoua* (détachement français de sécurité).
- Service d'aumônerie de la Côte française des Somalis
 - organisation, 7 H 23-2.
- Service automobile de la Côte française des Somalis
 - rapport annuel, 7 H 24-2.
- Service de l'intendance en Côte française des Somalis
 - rapport annuel, 7 H 24-2.
 Voir aussi : direction de l'intendance en C.F.S.
- Service de santé en Côte française des Somalis
 - journal de mobilisation, 7 H 22-4.
 - rapport annuel, 7 H 24-2.
- Service de sécurité en Côte française des Somalis, 7 H 10-7.
Somalie, 7 H *passim*.
 - mission sanitaire, 7 H 39.

- Voir aussi : *Somalie italienne, Somaliland.*
- Somalie britannique*
Voir : *Somaliland.*
- Somalie française*
Voir : *Côte française des Somalis*
- Somalie italienne, 7 H passim.*
- débarquement de soldats allemands, 7 H 6-6.
- Somaliforce, 7 H 7.
- Somaliland, 7 H passim.*
- carte, 7 H 3-3.
- défense, 7 H 12.
- photographies, 7 H 12-1.
- Sous-secrétaire d'État aux Colonies
Voir : ministre des Colonies.
- Stationnement en Côte française des Somalis
Voir : corps d'occupation de la C.F.S., effectifs en C.F.S., personnel militaire en C.F.S., troupes en C.F.S.
- Synthèse de renseignements sur la C.F.S.
Voir : renseignement en C.F.S.
- Tadjoura [République de Djibouti]*
- circonscription militaire, 7 H 19-6.
- défense, 7 H 8-3, 19-6.
- dossier opérationnel du cercle, 7 H 30-1.
- mobilisation, 7 H 8-3.
- organisation du secteur, 7 H 9-12.
- plan, 7 H 1.
- TAFFARI-MAKONNEN, prince héritier d'Éthiopie, 7 H 13-10.
- Tananarive [Madagascar]*
- conférence d'états-majors franco-britannique (1952-1953), 7 H 16-4, 16-6.
- Tenues des troupes d'outre-mer
- photographies, 7 H 15-18.
- Territoire français des Afars et des Issas (T.F.A.I.)*
Voir : *Côte française des Somalis.*
- TEXIER (Marie), général
- plan de défense, 7 H 17-1.
- TIRAN (René), gouverneur de la Côte française des Somalis, 7 H 40.
- Tracts gaullistes en Côte française des Somalis, 7 H 11-2.
- Troupes en Côte française des Somalis
- mouvement de troupes, 7 H 12-6.
- organisation, 7 H 9-5, 12-2, 12-4, 13, 14, 29-1-2.
- tenue des troupes, photographies, 7 H 15-18.
Voir aussi : corps d'occupation de la Côte française des Somalis
- Troupes d'outre-mer
- photographies des tenues, 7 H 15-18.
- Troupes italiennes d'Afrique Orientale Italienne, 7 H 6-4, 7-2, 7-6.
- TRUFFERT (Auguste), général, 7 H 9-21
- plans de défense de la Côte française des Somalis, 17-8, 18-1.
- Uniformes en Côte française des Somalis
- photographies, 7 H 15-18.
- Union sud-africaine*
Voir : *Afrique du Sud.*
- Urso [Éthiopie]*
- photographies, 7 H 12-1.
- Yémen*
- mission (1947-1949), 7 H 15-12.
Voir aussi : *Aden, Cheikh-Saïd, conférence d'états-majors d'Aden, Dakka.*